



Holà

Halte Orientation Lien pour les Aidants

Plateforme territoriale
d'aide aux aidants

GUIDE DÉDIÉ
À L'ESSAIMAGE
2021

la
coopérative
tiers-lieux

Adapei
de la Corrèze



Edito

Une plateforme ??? terme à la mode dans notre secteur médico-social !!!
Sous toutes les formes, à toutes les sauces !

Et pourtant, au départ, il n'y avait qu'un simple constat... celui de l'existence de personnes qui accompagnent d'autres Personnes en situation de handicap. Que faire pour elles ? comment elles aussi les accompagner ? comment se rendre utile pour prendre en compte ces aidants ? le terme est posé... les Aidants !

Dans une Association familiale, très souvent, la question ne se pose pas... on n'est pas aidant puisque l'on est parent. Et à ce titre, cette « charge » est naturelle, on accompagne son fils, sa fille, son frère, sa sœur, parce que c'est filial, culturel et donc... normal ! des difficultés ? oui bien sûr, mais il faut les assumer, vaille que vaille, coûte que coûte... il sera toujours temps de poser l'épuisement, de poser ses propres limites le moment venu... oui bien sûr, mais il est souvent trop tard et dès lors s'engage un processus infernal où aidants et aidés se retrouvent dans des difficultés incommensurables...

L'Adapei de la Corrèze a souhaité poser ce phénomène de façon claire, objective, sans tabou avec la volonté « de ne pas faire l'autruche ». C'est la raison pour laquelle elle s'est engagée dans cette réflexion avec la coopérative des tiers-lieux.

Ce partenariat a permis de faire le fameux « pas de côté », permettant ainsi cette objectivité visée et la prise de hauteur nécessaire à la recherche de vraies solutions.

Et puis, sans le vouloir véritablement, des partenaires, informés de notre travail, nous ont sollicités et sont venus nous rejoindre, enrichissant par là-même nos avancées et surtout apportant une vision largement au-delà des seuls frontières du handicap. Maladies chroniques, cancer, Alzheimer, handicap psychique, sourds-malentendants, (comment les citer tous ?) ont apporté leurs problématiques, leurs besoins, leurs expériences, leurs envies, leurs volontés...

La bille de neige est ainsi devenue boule, puis bonhomme... et l'architecture s'est construite, avec les certitudes, les interrogations, le champ des possibles, des impossibles mais toujours dans une volonté indéfectible d'aller de l'avant et de ne rien lâcher pour arriver enfin à une réponse commune, à des réponses prenant en compte les particularités de chacun.

Malgré un contexte sanitaire compliqué, les entrevues, même adaptées, n'ont jamais été rompues, les groupes de travail thématiques se sont tenus contre vents et marées, les comités de pilotage successifs ont proposé, réfléchi, travaillé... les échanges avec les décideurs économiques ont été tenus et ont permis de rendre lisible ce dispositif et de sensibiliser à cette lame de fond sociale qu'est l'aide aux aidants.

Désormais, et j'y ai veillé personnellement, nous allons, ensemble, pouvoir décliner des réponses territoriales pragmatiques, nouvelles, probablement innovantes, pouvoir couvrir un territoire où chacun sera à même de trouver une solution à sa problématique. Certes, nous sommes loin de la panacée, mais la politique des petits pas, telle que nous avons souhaité la décliner, nous permet aussi d'avancer de façon résolue et de pouvoir sereinement éviter un maximum d'écueils.

Enfin, comment ne pas insister sur le fait que ce multi-partenariat est forcément la porte d'entrée, et reste au fil du temps la structuration indispensable pour balayer un maximum de réponses, pour le meilleur et le plus grand nombre... mais à ce point, il convient également d'associer une qualité qui se pose en termes d'humilité. Humilité, oui, car nous n'avons pas LA réponse, mais plutôt un embryon qui ne demande qu'à s'améliorer au fil du temps, grandir, s'enrichir de chacun, se remettre en question, s'adapter sans cesse pour être et rester au plus près des vrais besoins...

Déclinée par le Président de la République comme une réponse prioritaire à apporter, l'aide aux aidants devient un véritable enjeu de société devant lequel nous ne pouvons nous satisfaire d'être spectateur, mais bien au contraire de devenir un acteur proposant, réfléchissant, agissant, évaluant, et avançant...

Gérard Restouex
Directeur général
Adapei de la Corrèze

Sommaire

Chapitre 1.

Les aidants, les héros du quotidien

1. La situation des aidants préoccupante
2. Les aidants, des personnes à part entière
3. Une recherche action sur les aidants
4. Un lieu consacré aux aidants et imaginé par les aidants
5. Pourquoi une démarche tiers-lieu ?

Chapitre 2.

Récit méthodologique en 7 points clés

1. Comprendre et s'inspirer
2. Faire avec les aidants - Lever les freins
3. Définir le projet
4. Accueillir dans la convivialité
5. Mutualiser et centraliser les ressources
6. Animer la participation
7. Héberger le projet

Chapitre 3.

Quelle organisation demain pour soutenir les aidants ? Enseignements à destination du secteur médico-social et des acteurs publics

1. Les aidants : un seul sujet, des profils différents
2. Processus de réalisation
3. La coopération comme méthode de développement
4. Le rôle des structures médico-sociales et des politiques publiques
5. Les effets recherchés du décroisement

Rédacteur en chef : Lucile AIGRON - Directrice Générale Coopérative Tiers Lieux

Rédacteurs : Lucile AIGRON, Mélissa GENTILE - chargée d'innovation Coopérative Tiers-Lieux

Et pour l'Adapei de la Corrèze : Laure SOULIER-VEZINE - Chargée de projet Aide aux Aidants Adapei,
Gérard RESTOUX - Directeur Général, Sandy GIL - Directrice du Pôle Vie Associative,

Création graphique : Laurène Huchet, Sophie Baux et Lucile Aigron

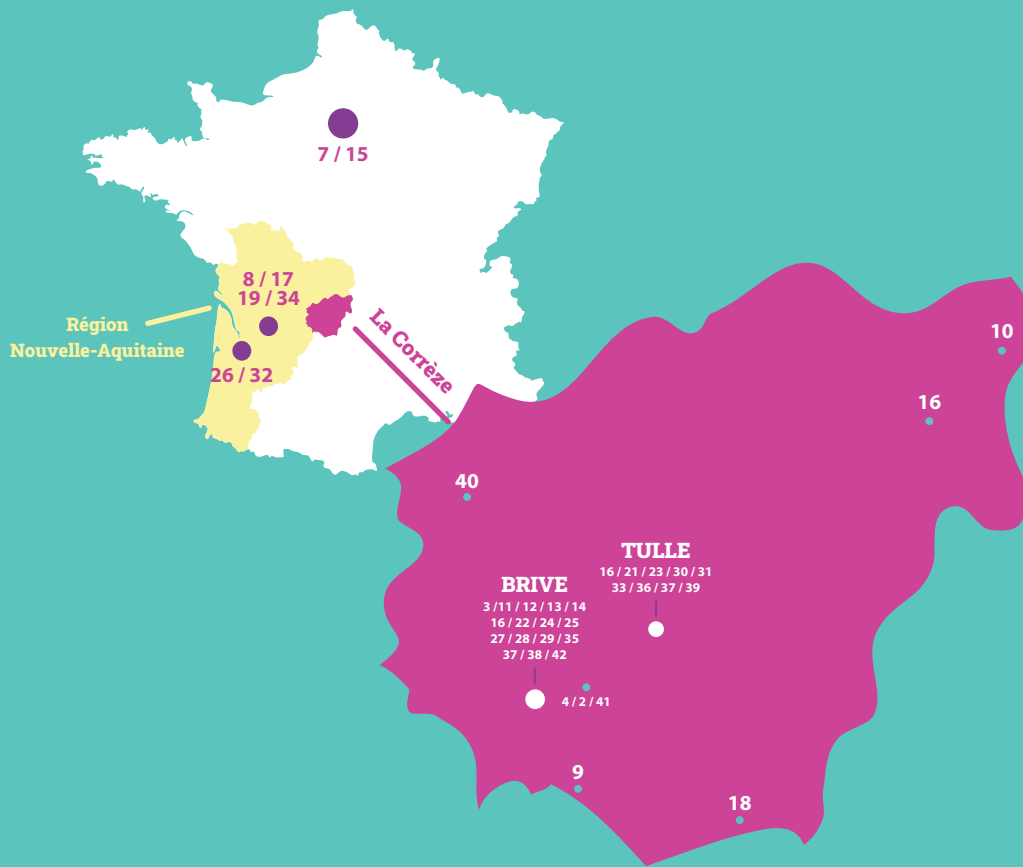
Images : tous crédits réservés aux tiers-lieux inspirants mentionnés dans le guide

Édition septembre 2021



Chapitre 1. *Les aidants*

- 1.1. La situation des aidants préoccupante
- 1.2. Les aidants, des personnes à part entière
- 1.3. Une recherche-action sur les aidants
- 1.4. Un lieu consacré aux aidants et imaginé par les aidants
- 1.5. Pourquoi une démarche tiers-lieu ?



Une mobilisation massive pour l'aide aux aidants

1 7 Aidants participent activement à ce projet

STRUCTURES

- 2 AFPA - Malemort
- 3 APAJH - Brive
- 4 APF - Malemort
- 5 Asso santé
- 6 Association des sourds
- 7 Association française des aidants - Paris
- 8 Autonom Lab - Gérontopôle, Limoges
- 9 Boulou Les Roses - Ligneyrac
- 10 CHPE - Merlines/Eygurandes

- 11 CIDFF - Brive
- 12 Ecoute et Soutien - Brive
- 13 FRANCE ALZHEIMER - Brive
- 14 HIPOCCAMPE - Brive
- 15 JADE - Essonne
- 16 La Ligue contre le cancer - Brive/Tulle/Ussel
- 17 La Marguerite - Limoges
- 18 MAS Mercoeur - ADEF Résidences Mercoeur
- 19 MSA Limousin
- 20 PTA/DAC - Corrèze départemental
- 21 PEP - Départemental/Tulle
- 22 Trisomie 21 - Brive
- 23 UDAF - Départemental/Tulle
- 24 UNAFAM - Brive/Corrèze
- 25 Agglo de Brive
- 26 ARS - Bordeaux
- 27 Brive solidarité
- 28 CAF - Brive
- 29 CCAS Brive
- 30 CCAS Tulle
- 31 Conseil départemental
- 32 Coopérative Tiers-Lieux - Bègles
- 33 CPAM
- 34 ERENA - Limoges
- 35 Hôpital Brive
- 36 Hôpital Tulle
- 37 L'Empreinte
- 38 Mairie de Brive
- 39 Mairie de Tulle
- 40 Mairie de Lubersac
- 41 Mairie de Malemort
- 42 Plateforme d'accompagnement et de répit de l'hôpital de Brive

1.1. La situation des aidants préoccupante

« Il faut se prêter à autrui et ne se donner qu'à soi-même »
Montaigne

Selon l'article L113-1-3, créé par Loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 - art. 51 :
" Est considéré comme proche aidant d'une personne âgée, son conjoint, le partenaire avec qui elle a conclu un pacte civil de solidarité ou son concubin, un parent ou un allié, définis comme aidants familiaux, ou une personne résidant avec elle ou entretenant avec elle des liens étroits et stables, qui lui vient en aide, de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne. "

En France en 2019, selon le baromètre des aidants **1 personne sur 5 est aidante en France** dont 44% ont moins de 50 ans, 57% sont des femmes. Ces aidants sont en soutien d'un proche (90% de situations familiales) dans le cadre d'un handicap, de maladies longues ou chroniques, de perte d'autonomie.

Ces proches aidants font face à un certain nombre de difficultés :

- 38% manquent de temps (61% des aidants sont des actifs),
- 32% souffrent de fatigue physique,
- 26% subissent la complexité des démarches administratives,
- 60% des aidants sont exposés à un risque de surmortalité dans les trois ans qui suivent le début de la maladie de leur proche,
- 1 aidant sur 3 de plus de 60 ans meurt avant son aidé.

En outre, 54% des aidants ignorent ou ne posent pas de mot sur leur statut d'aidant, essayant le quotidien en silence, ignorant que des dispositifs peuvent les soutenir. Ils sont contraints dans leurs difficultés et isolés socialement. Sans soutien, les aidants s'épuisent dans ce rôle qui s'est imposé à eux.

En Corrèze, plus de 34% de la population a plus de 60 ans selon l'INSEE au 1er janvier 2020, en France les plus de 65 ans ne représentent que 20 %.

Selon le schéma départemental de l'Autonomie (2019-2023) :

• Les personnes en situation de handicap sont 72 % à vivre en Basse Corrèze, 18 % en Moyenne-Corrèze et 10 % en Haute-Corrèze. En proportion, cela correspond approximativement à la répartition de la population sur les territoires.

• En 2016, il y a 22 300 droits ouverts auprès de la MDPH en Corrèze ; plus de la moitié (13 000) le sont en Basse Corrèze et seulement 2 880 le sont en Haute-Corrèze. La Corrèze compte 6 980 bénéficiaires de l'Allocation d'Adulte Handicapé (AAH) dont 55% vivent en Basse-Corrèze.

L'ensemble de ces personnes peut être soutenu par un ou des aidants.

La crise sanitaire a évidemment amplifié les difficultés pour les aidants avec l'annulation des offres de répit en raison des confinements successifs, la diminution des interventions à domicile notamment pendant le 1^{er} confinement, la peur du virus qui ne facilite plus les rencontres... Tous ces éléments ont renforcé l'isolement social.

Les aidants ressentent un manque de reconnaissance de la place qu'ils occupent et de l'aide qu'ils apportent.

C'est ce qui leur occasionne le plus souvent fatigue morale, dépression et épuisement.

La situation des aidants est un enjeu de santé publique

En jouant le rôle d'aidant, d'autres difficultés peuvent aussi se manifester à savoir :

- Une santé fragilisée car l'aidant est souvent victime de stress et de troubles du sommeil. Par-dessus tout, cette situation entraîne la perte d'estime de soi et de la confiance en soi.
- Une vie sociale appauvrie : en s'occupant de son proche, l'aidant n'a plus de temps libre pour lui.
- Des difficultés financières : le fait de consacrer plus de temps à son proche peut fortement impacter la vie professionnelle.

Cela peut également constituer un frein à la réalisation de leurs projets tels qu'une perspective d'évolution professionnelle, un voyage ou bien un déménagement.

« Un aidant, c'est donc une personne à la sensibilité exacerbée, à l'emploi du temps extrêmement chargé, un mélange de force incroyable et d'immense fragilité, quelqu'un qui s'est mis entre parenthèse pour concentrer son énergie vitale sur l'accompagnement qu'il assure, un héros de l'ombre, un héros du quotidien... »

Mme D., aidante depuis 32 ans



1.2. Les aidants, des personnes à part entière

Les Aidants, de qui parle-t-on ?

Ce sont avant tout des parents, frères-sœurs, enfants, amis qui viennent en aide, de manière régulière ou fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne d'une personne en perte d'autonomie du fait de l'âge, de la maladie ou d'un handicap.

Les aidants peuvent être des **enfants mineurs, des jeunes adultes, des adultes actifs ou retraités**. L'implication est physique mais aussi émotionnelle. Cette double implication peut amener à l'épuisement. Souvent, les aidants ne peuvent plus, ne savent plus dire « Stop » pour se préserver. C'est un rôle exigeant et multitâches. Les aidants peuvent faire face à des difficultés, une fatigue physique et morale, à du stress, de l'anxiété.

Par la place et les fonctions qu'ils occupent les aidants sont des acteurs incontournables de l'aide à domicile. Ils apportent une contribution majeure à la société et à l'humanité. Ce sont des personnes très sollicitées et impliquées émotionnellement qui doivent être soutenues. Il est donc nécessaire de préserver leur santé et leur qualité de vie.

Les attentes et difficultés des aidants. Etre aidant rime toujours avec difficultés ?

De nombreux aidants vivent très bien leur situation. Mais tous les aidants ont besoin d'une reconnaissance de leur rôle et de leur contribution. L'importance de Re-connaître se retrouve dans l'étymologie où ce mot renvoie à la fois à **distinguer, assigner/respecter et manifester de la gratitude**. Ce mot aux multiples facettes a une fonction intellectuelle mais aussi affective et morale et montre aussi toute la place qui doit être donnée à l'aidant. La reconnaissance de ce rôle permet aussi que la place occupée ne s'efface pas avec le temps et reste bien dans les souvenirs.

Des situations incomparables

Bien que des situations semblent être comparables, elles ne le sont pas obligatoirement. Indifféremment de la situation de l'aidé, les aidants manifestent des attentes, des besoins similaires mais les solutions apportées ne peuvent pas être identiques. Le type d'aide apportée par les aidants, le temps passé à l'aide et le sentiment de capacité à faire sont des critères qui guident l'implication et le possible épuisement de l'aidant. Néanmoins d'autres éléments sont à **prendre en compte concernant l'aidant comme son parcours, la place occupée, son rôle auprès de l'aidé, sa situation sociale et son niveau de santé**.

L'absence d'expression de difficultés ne signifie pas que la personne ne rencontre pas de problème dans la réalisation ou la gestion des aides. Les personnes qui aident au quotidien ont souvent besoin d'être aidées à leur tour. Pourtant, la plupart n'y pensent pas ou refusent l'idée même. **Il faut du temps pour s'autoriser à en parler**. Un cadre où la qualité de présence et l'écoute attentive en absence de jugement peut contribuer à l'annonce des attentes de l'aidant.

Dans tous les cas, il est souhaitable de proposer des actions de soutien qui auront un **rôle préventif, de repérage** ou qui viendront répondre à des difficultés exprimées.

Il est également important d'**accompagner les aidants dans la durée** car la situation va évoluer. Les aidants comme les aidés sont engagés dans un parcours où les aides refusées hier peuvent être acceptées demain. Pour ce faire, l'aidant doit pouvoir repérer facilement où s'adresser.

Aidance et inclusion

Comme il a été dit que l'aidant avait un rôle dans le maintien au domicile, l'aidant peut aussi avoir un rôle dans le processus d'inclusion, il est un **expert des manques rencontrés au quotidien** en termes d'accessibilité, d'exercice de la citoyenneté...

Il peut donc **être un acteur pour former ou informer les personnes** ayant le souci d'accueillir avec bienveillance les personnes en situation de handicap dans leur commerce, dans les lieux de droits communs, les lieux festifs...

Pour les aidants, une société inclusive leur amène aussi du répit. Là où l'aidant accompagnait l'aidé dans un rôle de médiation ou pour faciliter les déplacements dans la cité, l'inclusion favorise l'autonomie de la personne en situation de handicap et libère du temps pour l'aidant.

Le plan Agir pour les aidants 2020-2022

« Aidant, c'est un petit mot banal, anodin, presque innocent... et pourtant... Aidant, on le devient brutalement un jour, suite à un diagnostic, à un accident. C'est un choc, une violence extrême, car c'est un très proche qui est touché... C'est la vie d'avant avec sa part d'insouciance qui s'arrête définitivement... et une autre vie qui commence avec son poids de responsabilité que l'on endosse tant bien que mal, on n'a pas le choix... »

Mme D.,
aidante depuis 32 ans

Ce plan est une stratégie nationale de mobilisation et de soutien présentée par le gouvernement le 23 octobre 2019 qui s'adresse directement aux aidants. Il est entièrement destiné à répondre à leurs besoins quotidiens : besoin de reconnaissance, d'accompagnement, d'aide, de répit.

Dans ce plan, 17 mesures y sont déclinées et 6 priorités que sont :

- Rompre l'isolement, soutenir les aidants.
- Nouveaux droits sociaux / faciliter les démarches administratives.
- Concilier vie professionnelle et vie personnelle
- Solution de répit
- La santé des proches aidants
- Les jeunes aidants

La 1^{ère} mesure qui a vu le jour est l'indemnisation du congé proche aidants à compter du 1^{er} octobre 2019. Cette indemnisation intitulée Allocation Journalière de Proche Aidant (AJPA) est attribuée pour une durée maximum de 66 jours durant sa carrière et selon les mêmes critères que le congé proche aidant.

Des solutions de répit sont proposées pour faciliter des départs en vacances, pour des remplacements au domicile. Cependant, elles paraissent insuffisantes et certains freins existent (psychologiques, organisationnels, accès à l'information...).

Le besoin de l'aidant et de l'aidé n'est pas le même.

L'aidant peut avoir le sentiment que de nombreux dispositifs sont déployés pour la personne aidée sans tenir compte des besoins de l'aidant.

L'aidant n'est pas une personne à accompagner mais un citoyen avec des besoins spécifiques. La prise en compte de ces besoins spécifiques passe par un accueil chaleureux avec une personne qui a été formée à l'écoute active.

L'aidant a besoin d'un lieu pour lui où il se sent reconnu et soutenu : un lieu dans lequel il a la possibilité de parler de lui, de ses ressentis sans être jugé (et surtout sans avoir à ses côtés, la personne aidée).

Les premières actions proposées par l'Adapei

Le Café des Aidants : Les cafés des aidants sont des lieux, des temps et des espaces d'information, destinés à tous les aidants, quels que soient l'âge et la pathologie de son proche.

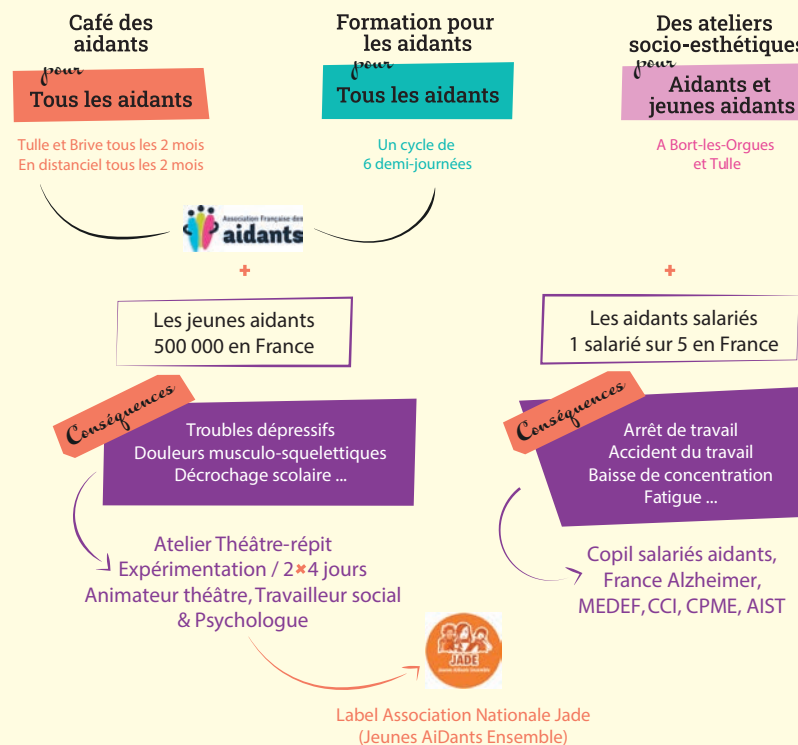
Ces rencontres ont lieu tous les deux mois et sont co-animées par un travailleur social et un psychologue ayant une expertise sur la question des aidants. A chaque rencontre, une thématique est proposée pour amorcer des échanges autour de son vécu d'aidant. L'objectif est d'offrir un lieu dédié, pour échanger et rencontrer d'autres aidants dans un cadre convivial.

La participation au Café des Aidants est réservée aux proches aidants.

L'atelier théâtre répit jeunes aidants : Ces ateliers ont pour objectifs d'offrir un temps de répit et laisser la possibilité à ces jeunes aidants d'exprimer leurs émotions, leur ressenti au travers d'un support artistique. L'atelier leur permet de se découvrir et de faire levier sur leurs capacités qui seront autant de nouveaux outils pour mieux vivre leur place au sein de la famille et dans la société.

« Ce qui manque le plus et que je regrette, c'est qu'il n'existe pas un statut d'aidant. Il existe des dispositions pour les aide ménagères, les aide à domicile mais rien n'est prévu pour une personne de la famille. Malgré ce qui peut être mis en place au niveau national et local, la réalité du terrain est bien différente. Dans la plupart des cas nous nous trouvons démunis face à la maladie et à l'administration. »

Mme F., aidante



1.3. Une recherche-action sur les aidants impulsée par l'Adapei et la Coopérative des Tiers-Lieux

Lauréate d'un Appel à Manifestation d'Intérêt Innovation sociale de la Région Nouvelle-Aquitaine

Avec l'aide financière de la Région Nouvelle-Aquitaine s'inscrivant dans une démarche d'innovation sociale, un travail a pu s'enclencher avec la Coopérative des tiers lieu(x). L'Adapei s'est engagée dans une recherche-action pour la création d'une plateforme de coopération autour des aidants et de l'inclusion. Elle s'inscrit dans les orientations du plan « Agir pour les aidants » de 2019 et sur les Recommandations nationales de Bonnes Pratiques Professionnelles « le soutien des aidants non professionnels ».

L'Adapei, coordinatrice d'une démarche partenariale

En sa qualité d'association de parents, l'Adapei de la Corrèze (350 salariés, 29 établissements et services, plus de 700 personnes accompagnées) se préoccupe de la place et du rôle des aidants et revendique la nécessité de leur apporter du soutien.

L'Adapei a tout d'abord mis en place une commission d'aide aux aidants en interne. Elle a souhaité aller plus loin en organisant un colloque sur cette thématique en mars 2019 « Les aidants aujourd'hui : quelle place ? quels soutiens ? Quelles perspectives ? » et deux ciné-débats en décembre 2019 ayant pour objet « les jeunes aidants ».

Pour renforcer sa démarche et appuyer son discours, l'Adapei a souhaité se rapprocher d'associations nationales qui portent la parole des aidants.

C'est pourquoi l'Adapei adhère à :

- **L'Association Française des Aidants** qui a attribué le label à l'Adapei pour le café des aidants de Brive et de Tulle et pour la mise en place d'une session de formation à destination des aidants.
- **L'Association nationale JADE** (Jeunes AiDants Ensemble) qui a labellisé le 1er atelier théâtre- répit jeunes aidants (débuté à Tulle en octobre 2020) organisé par l'Adapei.

L'Adapei a conscience que les aidants résident sur tout le département et ne se reconnaissent pas toujours en tant que tel. Aussi, l'association a trouvé indispensable de créer une dynamique multi-partenariale pour permettre à chacun d'entre eux d'être informé sur les actions existantes et d'être soutenu en fonction de ses attentes sur l'ensemble du territoire.

Parce que l'aide aux aidants est un véritable enjeu sociétal, l'Adapei a souhaité mobiliser les compétences des partenaires du territoire pour construire ensemble une ambition partagée.

Ce projet de plateforme se construit de manière collaborative avec tous les acteurs sensibles à la situation des aidants qui aspirent à leur reconnaissance et à la mise en place de soutiens spécifiques. A ce jour, le comité de pilotage mobilise plus de 40 structures privées, publiques mais aussi, des aidants. Il convient de souligner que cette dynamique continue de s'amplifier au gré des échanges et des partenaires rencontrés.

1.4. Un lieu consacré aux aidants et imaginé par les aidants

Comment détecter et soutenir une population qui s'ignore ? En quoi la coopération des acteurs peut-elle faire levier dans la vie des aidants ? Comment l'aidant peut s'autoriser à penser à lui ? Comment leur redonner un peu de légèreté sans culpabiliser ?

L'Adapei souhaite que le terme « aidants » fasse sens pour tous au travers d'un dispositif qui répond aux besoins/ difficultés des aidants à un ou des moments dans leur parcours d'aidant.

Au-delà de la réponse, le groupement d'acteurs a convenu que la création d'un lieu dédié permettrait de rendre visible, le public des aidants dit « invisible ». Ce lieu « totem » permettra de considérer le statut de proche-aidant, de reconnaître les aidants dans leur rôle et de sensibiliser la population.

« Comment alors apporter de l'aide à quelqu'un qui n'en demande pas, tout simplement parce qu'il n'y pense même pas, il n'est pas le sujet... ! et pourtant, s'il craque, que de conséquences... »

Mme D,
aidante depuis 32 ans

La création d'un lieu mutualisé a plusieurs orientations :

- Accompagner, soutenir l'aidant dans son parcours en fonction de ses besoins et de ses attentes,
- Mettre en lien les aidants et les partenaires si besoin,
- Rendre lisible et accessible l'offre de soutien et de répit disponible sur le territoire,
- Rompre l'isolement social des aidants,
- Proposer du répit avec des ateliers bien-être, des activités culturelles,
- Proposer ou impulser des sessions de formation, des temps d'information et de sensibilisation, des ateliers d'éducation à la santé, de prévention,
- Mettre en place un dispositif de veille permettant d'identifier l'émergence de nouveaux besoins des proches aidants et les signes de leur épuisement.

Le projet impulsé par l'Adapei porté par de multiples partenaires, est de donner la parole à tous les aidants dans un lieu partagé avec plusieurs portes d'entrée correspondant à plusieurs fonctions à couvrir :

- **Un lieu de socialisation** où l'aidant pourra partager, s'impliquer dans un lieu sans être reconnu simplement comme aidant mais comme individu à part entière. La socialisation sera facilitée par la convivialité du lieu où le partage d'un café sera proposé afin de favoriser les échanges et les interactions. Les personnes présentes dans ce lieu seront force de propositions, animateurs et acteurs de la programmation du lieu.
- **Un lieu ressource** proposant de l'information, de la documentation sur les actions mises en place sur le département, des permanences, des partenaires, des groupes de parole avec le café des aidants, des entretiens individuels. Il est indispensable de prendre le temps d'accueillir l'aidant et de prendre le temps de recueillir sa parole.
- **Un lieu d'activité** pour prendre soin de soi au travers des ateliers culturels, sportifs, créatifs proposés par les aidants, les bénévoles et les professionnels.

Créer un lieu de socialisation et un centre de ressources pour les aidants

1 LIEU PARTAGÉ

pour les aidants et jeunes aidants



**espace
ressource**

soutien

*espace social
ressource*



**espace
convivial**

pour tous



**café
associatif**

échanges

conférences

participer à la vie du lieu

activités

pour tous

**ateliers
divers**

couture

*atelier
bien-être*

théâtre

*salles
polyvalentes*

écoute

répit

infos

orientation

Café des AIDANTS



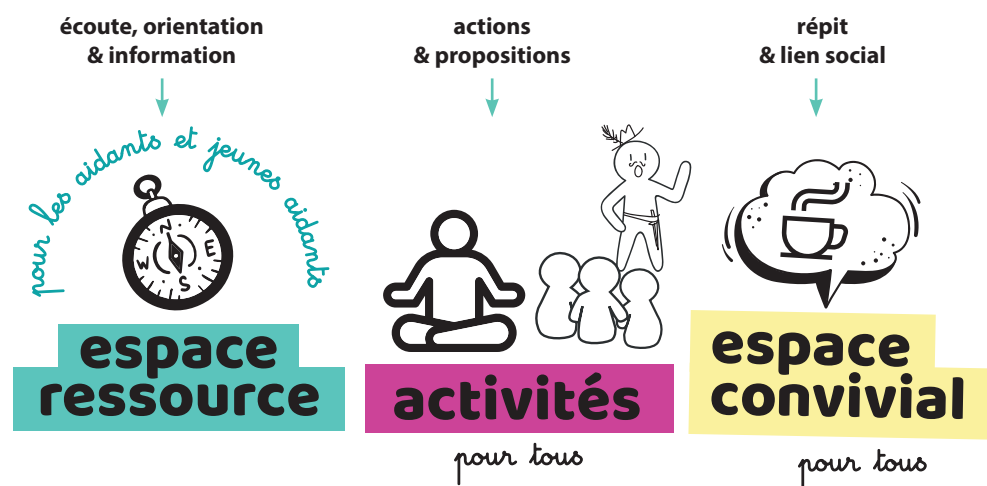
& aussi en itinérance



Le lieu permettrait aussi d'accueillir ponctuellement la dyade aidant-aidé sur des activités dédiées afin de partager des moments conviviaux ensemble. Le lien initial qui réunit l'aidant et l'aidé peut être mis à mal par le type d'aide apportée. La maman est aussi l'infirmière, l'époux est aussi l'aide à domicile. Aussi l'aidant et l'aidé ont besoin, par moment, de ressentir autour d'une activité les émotions autour de ce lien originel qui les unit.

La vocation de ce lieu est de soutenir tous les aidants, quelle que soit la problématique rencontrée de la personne aidée (handicap, maladie, dépendance...) et la situation ou l'âge de l'aidant. Cette réalité doit amener à une créativité dans les activités et dans le soutien proposé afin qu'ils répondent au mieux à tous les aidants.

L'aidant doit ainsi pouvoir développer sa capacité à agir lui permettant d'affirmer son droit à vivre sa propre vie sans être réduit à sa situation d'aidant. C'est un lieu qui l'amène à cheminer et à trouver un équilibre entre sa place d'aidant et son identité propre.



Un lieu avec une identité et un nom

Les aidants ont souhaité donner un nom à ce projet, à ce lieu qui se construisait au fil des rencontres et des réflexions collectives. Un débat a été ouvert autour de la question suivante : Faut-il que le terme « aidant » apparaisse dans le nom du lieu ?

Le consensus qui a été finalement trouvé repose sur le fait que le mot aidant soit inscrit au travers des lettres d'un acronyme. Le nom devait avoir pour les aidants une sonorité agréable permettant de mettre en avant plusieurs idées : une parenthèse, une pause, un relais, une escale, des rencontres, une coopération, un soutien. Finalement le groupe de travail s'est mis d'accord sur un mot français, une interjection : « holà » qui s'emploie pour attirer l'attention, arrêter quelqu'un. L'acronyme de Holà : Halte Orientation Liens pour les Aidants qui reprend les idées importantes de ce lieu.

Vers l'inclusion dans toutes les sphères de la cité

Travail, loisirs, citoyenneté, accès à la culture, mobilité... autant de sujets que l'ensemble des partenaires ont traité et travaillé pendant ces deux dernières années.

Des partenariats se sont noués en particulier avec la Scène Nationale de Brive-Tulle L'Empreinte et le Fablab 19 de l'Université de Brive-la-Gaillarde pour que des solutions soient construites et fabriquées ensemble.

Les idées ne manquent pas. Les contraintes non plus. Pour les dépasser, il faut s'y mettre à plusieurs et se rendre créatif. C'est pourquoi, la situation des aidants ne pouvaient être regardée que par le prisme du lieu partagé.

De nombreux ateliers ont eu lieu pour traiter de la signalétique dans la ville, sensibiliser les commerçants à l'accueil du handicap, détecter les salariés-aidants au travail...



« L'ultime répit, c'est de savoir que mon enfant porteur de handicap puisse être accueilli partout. l'ultime répit c'est l'inclusion ! »

Parole d'aidante

1.5. Pourquoi une démarche tiers-lieu ?

C'est un lieu de **rencontres et de partages, ouvert et fédérateur** pour votre territoire dans lequel tous **les habitants et tous les acteurs du territoire peuvent agir**, construire, travailler, s'exprimer, se détendre, apprendre...

Quelles valeurs ?

Le lieu repose sur **un contrat entre les individus, un collectif et l'intérêt général**. La démarche tiers-lieu prend en compte à la fois les parcours des personnes, les différents aspects collectifs cristallisés dans un lieu et la dynamique de transformation du territoire qui est un levier de mobilisation. **Le tiers-lieu est un outil de développement local.**

Quel rôle ?

Le tiers-lieu a un rôle de **tiers-médiateur** et vise à **faciliter la coopération** entre des membres d'horizons divers afin de créer de nouvelles solutions d'organisations territoriales soutenables. La démarche doit conduire par son **élan collectif ultra-localisé** mais néanmoins généralisé à se rendre capable de s'enrichir individuellement et collectivement. Le tiers-lieu transforme progressivement le rapport au travail par ses méthodes et sa capacité à fédérer autour des enjeux sociétaux, économiques et environnementaux.

Et par travail, il faut entendre travail rémunéré et activités non marchandes. Car « ces Tiers Lieux, poursuit Jamgotchian, sont fréquentés principalement par des protagonistes, que nous appelons ici « amateurs », dont les activités industrielles ne relèvent pas d'un travail stricto sensu mais qui, par ailleurs, exercent ou pas une activité rémunérée ; emploi qui, dans certains cas, peut ne pas être étranger à l'activité non rémunérée que le tiers-lieu abrite. Si les espaces de coworking sont fréquentés majoritairement par des personnes en situation professionnelle, surtout des travailleurs indépendants, ils sont en revanche et par principe ouverts à d'autres publics, pouvant exercer d'autres types d'activités : des étudiants, des demandeurs d'emploi, des retraités, des bénévoles, etc. Ce qui distingue l'amateur du professionnel, c'est moins sa plus faible compétence qu'une autre forme d'engagement dans les pratiques sociales. Ses activités ne dépendent pas de la contrainte d'un emploi ou d'une institution, mais de son choix (...) On parle parfois d'hybridation entre amateur et professionnel, dont le *pro-am* est le prototype flamboyant (...) L'amateur se tient à mi-chemin de l'homme ordinaire et du professionnel, entre le profane et le virtuose, l'ignorant et le savant, le citoyen et l'homme politique » (Jamgotchian, 2014).

Le tiers-lieu repose sur l'engagement, la participation, la réciprocité, la coresponsabilité : ses usagers ne sont plus consommateurs mais acteurs, coproducteurs, co-auteurs du projet. Il est piloté de manière partagée et horizontale par un collectif en lien avec la structure porteuse : chacun donne son avis et chaque avis est pris en compte. **Tous les utilisateurs participent à la prise de décision.** Il est **animé par un facilitateur** dont la responsabilité est d'identifier et de mobiliser d'abord des ressources humaines, de mettre en lien les différents acteurs, d'animer des activités et d'accompagner les projets.

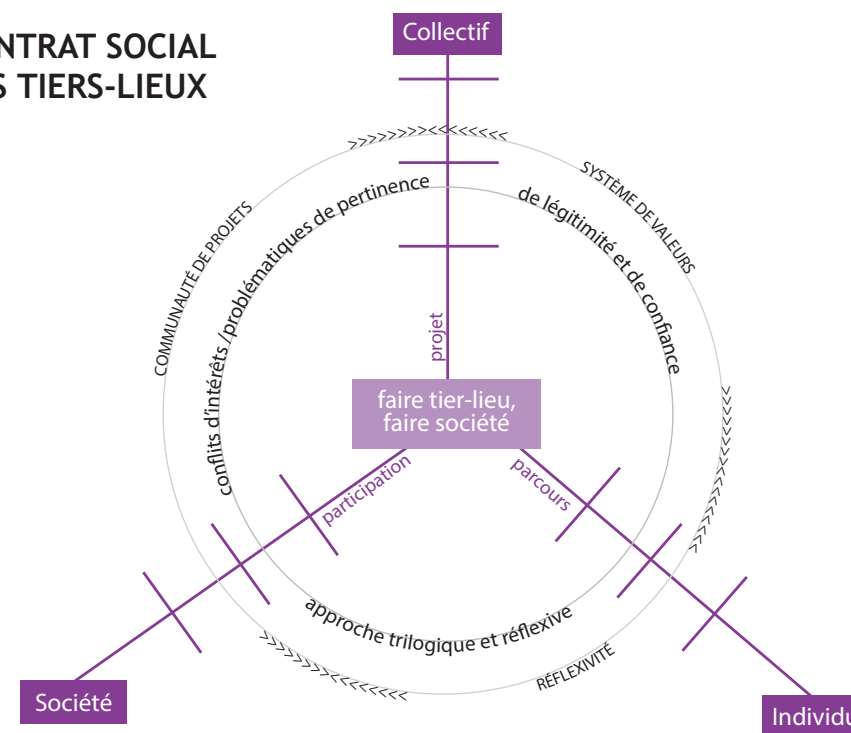
Triple enjeux : individu, collectif et territoire

1. Individu : Qui sont les utilisateurs potentiels de ce lieu collectif ? Quels sont leurs besoins ? Quels usages feraient-ils du lieu et des installations qui leur sont dédiés ?

2. Collectif : Les dynamiques collectives ne se décrètent pas. Elles se construisent patiemment avec et par les acteurs eux-mêmes. Nous devons comprendre le canevas relationnel des acteurs du bassin de vie. Ensuite, nous pourrions vous suggérer différentes hypothèses de gouvernance, de portage juridique et économique, afin que la vie du collectif soit pérenne et féconde. Il s'agit de s'assurer que l'ensemble des bonnes pratiques de création d'une démarche tiers-lieu est respecté, et que les parties prenantes publiques comme privées coopéreront dans des conditions optimales.

3. Territoire : Le collectif envisagé n'étant pas fermé sur lui-même, il doit prendre sa place dans l'écosystème économique, culturel et social local. Il y a déjà un existant. La collectivité, les associations locales, les services de l'Etat, des commerçants, etc. Quelles seront les interactions du tiers-lieu avec le territoire ?

CONTRAT SOCIAL DES TIERS-LIEUX



Une nouvelle solution accessible et flexible

Selon l'OMS, la santé est un état complet de bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. La santé est influencée par différents facteurs : le style de vie, l'entourage familial et amical, les conditions de vie socio-économiques, etc...

Même si des solutions de répit existent sur le territoire, ce projet de plateforme est une nouvelle réponse, un nouveau répit présentant différents services qui se veulent **non marchands**.

Souplesse et flexibilité pour les aidants : pousser la porte **sans avoir un dossier d'inscription à formaliser** et **être accueilli de façon inconditionnelle** est l'ambition affichée. L'enjeu du projet est bien de soutenir l'accueil inconditionnel et de ne pas le réserver aux aidants, aux aidés et aux professionnels. Cet accueil ne dépend pas de son statut ; les portes sont grandes ouvertes pour qui souhaite investir ces espaces.

Inclure les aidants dans la définition du projet a permis à l'Adapei d'améliorer sa démarche et de rendre pertinentes les futures fonctions de la plateforme en insistant sur les enjeux de complémentarité à l'existant et non de superposition.

En fonction de la maturité des personnes sur leur condition d'aidants, le lieu partagé offre **plusieurs portes d'entrées** pour les aidants allant d'un accueil-écoute confidentiel et sécurisé jusqu'à la participation des aidants à l'animation du lieu.

Une démarche de transformation par la participation et l'engagement

La démarche initiée provient à l'origine d'une attente des **salariés / professionnels** de l'Adapei de la Corrèze à **s'emparer autrement de leurs compétences, de les partager avec d'autres et de croiser les regards**. Favoriser l'intrapreneuriat et les initiatives est aussi un levier de transformation pour les salariés.

Même si le projet s'est finalement centré sur les réponses à apporter aux attentes des aidants, les professionnels pourront s'appuyer sur ce lieu pour animer des ateliers, activités en lien avec des compétences pas toujours développées sur leur lieu de travail. La rencontre avec les aidants peut permettre une prise de recul avec leur lieu de travail. Pour les **aidants**, en fonction de différents facteurs (son niveau de maturité sur sa condition, du handicap de l'aidé, de son implantation géographique...), il convient de penser un **parcours d'émancipation** pour lui-même. Les ressources mobilisées à travers la mutualisation des partenaires mais aussi grâce au collectif d'aidants sont des leviers pour effectuer cette transformation.

Pour les aidants les plus conscients et les moins impactés, s'investir dans un tiers-lieu peut être source de réalisations personnelles et reprendre son pouvoir d'agir. La **pair-aidance** et le partage d'expériences sont également des axes du projet pour permettre aux personnes de développer de nouvelles solidarités.

Concevoir un lieu pour les aidants sans penser aux **aidés** serait passer à côté de leurs préoccupations. Le tiers-lieu, comme il a été pensé au travers des différents groupes de travail, est un lieu d'accueil pour les personnes porteuses de handicap ou en perte d'autonomie. Les activités proposées (jeux, bien-être, détente...) sont autant de nouvelles occasions de partager avec leurs aidants.

Première impression : une ambiance maison

Verbatims issus des groupes de travail :

Un lieu au cœur de la cité / Un lieu ouvert à tous > *Je renoue avec la vie*

Juste se dire « je suis bien là », > *Le lieu m'invite à rester*

Les aidés doivent pouvoir rentrer dans ce lieu.> *Enfin un lieu sans contrainte*

Familial / coconing > *Je me sens en sécurité*

Assez grand pour ne pas être étouffant / Pouvoir créer des bulles > *Sentiment d'espace*

Un lieu convivial et chaleureux / Chaleureux dans l'organisation des espaces > *On me prend en considération, on sait ce que je ressens*

Vue de type 360° quand on est dans le café > *Aidante mais pas que...*

« Ce lieu de partage, d'échange, de repos, de respiration, d'apaisement marquerait un pas en avant vis à vis de l'intérêt que nous portons en tant qu'être humain à des personnes déjà en souffrance »

M et Mme G., aidants

Extérieur / Jardin > *Respirer, se ressourcer*

Un lieu symbolique

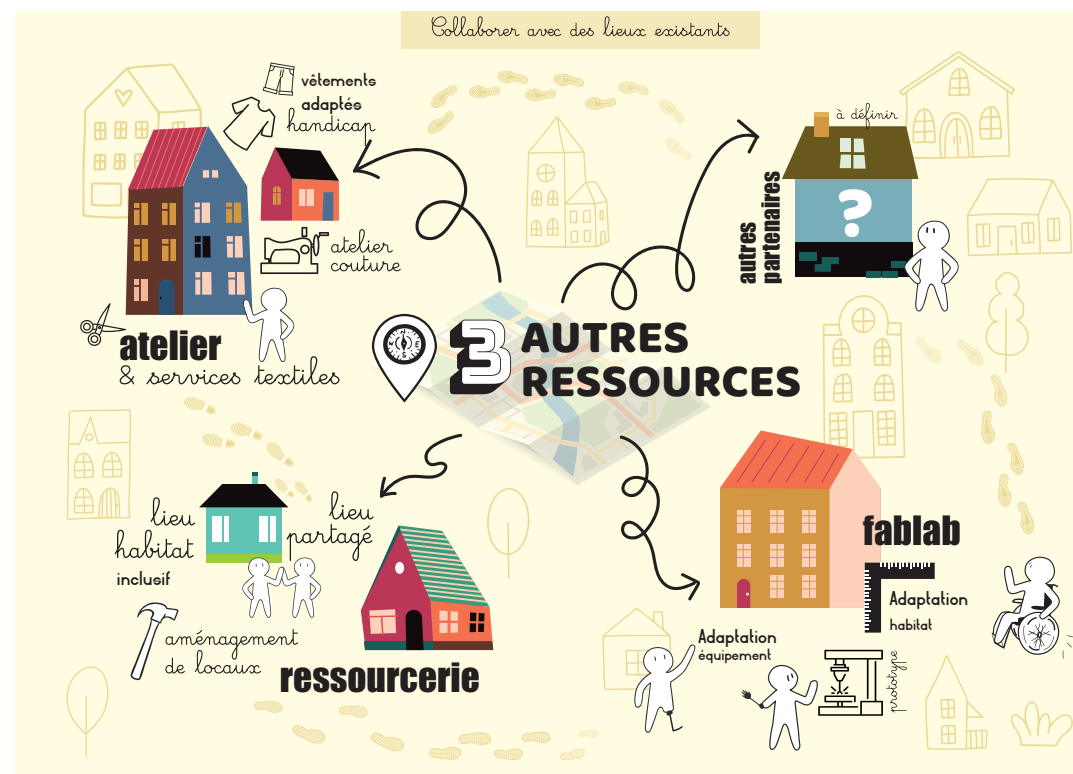
Penser une logique de parcours au profit des aidants à travers un lieu totem semble plus facile pour les personnes d'avoir un point de repère, peu importe leurs problématiques. Il est à la fois un **phare au milieu de la nuit** pour les aidants dans le besoin mais aussi un **lieu symbole pour faire en sorte de ne plus passer à côté du sujet**. C'est un concept innovant qui permet à l'aidant d'exister autrement. Ce lieu est complémentaire à ce qui existe déjà sur le département

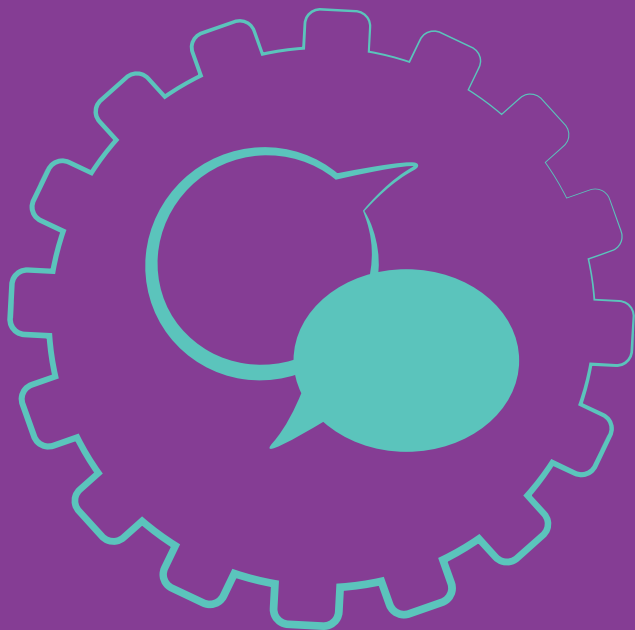
Dimension partenariale / mutualisation

Faire ensemble ce qu'on ne peut pas faire tout seul. C'est bien de cela dont il s'agit aussi dans la démarche tiers-lieu. L'enjeu de l'aide aux aidants est un enjeu sociétal tellement important et qui correspond à la **transition générationnelle** que la France est en train de vivre ne peut pas être traité tout seul dans son coin et avec ses petits moyens.

Mutualiser, coopérer, créer les synergies, **pour que les moyens soient adéquats**, ont été les maîtres mots de la coopération territoriale initiée en Corrèze.

Et si les briques d'activités habituelles telles que l'espace de coworking et le fablab n'y sont pas, c'est bien pour se concentrer sur les aidants et parce qu'il y a de l'existant sur le Département, déjà enclins à accueillir, fabriquer et créer des projets avec l'Adapei et ses partenaires. La démarche est également **itinérante** et s'inscrit dans **une constellation de lieux**.





Chapitre 2. *Récit méthodologique en 7 points clés*

**Quelques repères méthodologiques
pour conduire une démarche en faveur
des aidants**

1. Comprendre & s'inspirer
2. Faire avec les aidants - lever les freins
3. Définir le projet
4. Accueillir dans la convivialité
5. Mutualiser & centraliser les ressources
6. Animer la participation
7. Héberger le projet

1.

COMPRENDRE et S'INSPIRER

« Personne n'éduque personne, personne ne s'éduque seul, les Hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde. »

Paulo Freire

L'appréhension et la compréhension des tiers-lieux nécessitent de modifier sa façon de voir les choses. Pour devenir un acteur du changement, il faut accepter de se transformer soi-même, de faire évoluer les pratiques de son organisation. Une étape préalable d'acculturation est indispensable.

Objectifs

- Comprendre le concept, les possibles et les déclinaisons
- Appréhender la transformation sociale par l'éducation populaire
- Comprendre les ressorts de l'économie sociale et solidaire
- Identifier qui va porter dans l'organisation le processus du changement

Modalités

- S'informer et se documenter sur les tiers-lieux (recherches internet, wiki movilab, centre de ressources, cahier des tiers-lieux...)
- Se rapprocher d'un réseau de tiers-lieux expérimenté sur le sujet
- Participer à des journées sur la dynamique tiers-lieu (rencontres, incubateur...)



Exemple de tiers-lieu inspirant
La Grande Maison

FICHES OUTILS

- Webographie
- Bibliographie



Ressources en ligne

- <https://movilab.org/>
Documentation sur la création et l'évolution de tiers-lieux, réflexions de fond, outils pratiques, Movilab est un capital informationnel commun sur le sujet des tiers-lieux au service des communautés qui l'utilisent, l'étudient, le modifient et l'essaient.
- <https://coop.tierslieux.net/centre-de-ressources/>
Coups de cœurs, documentation spécialisée, piste de recherches, la bibliothèque collaborative de la Coopérative Tiers-Lieux est en constante évolution. Vous y trouverez une étagère numérique avec l'ensemble des publications de la Coopérative Tiers-Lieux ainsi que des étagères thématiques autour des nouvelles organisations du travail, des fablabs, des communs...
- <https://www.youtube.com/watch?v=z8TEKzwrSY&t=1s>
Vidéo « Qu'est-ce qu'un tiers-lieu ? » réalisée par la Coopérative Tiers-Lieux avec le soutien de la Fondation Orange - Chaîne youtube Le Quartier Génial - septembre 2017. Dans cette vidéo, réalisée par la Coopérative Tiers-Lieux avec le soutien de la Fondation Orange, il vous sera expliqué ce qu'est un tiers-lieu.
- <https://apfra.fr/inclusion/>
APF France Handicap. (2019, Janvier 21). Qu'est-ce que l'inclusion ? Consulté le Avril 23, 2021, sur APF France Handicap
- <https://www.cresspaca.org/s-informer/actualites/nationale/definition-de-l-innovation-sociale-dans-la-loi-ess-du-31-juillet-2014>
Chambre Régionale des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire Provence-Alpes-Cote d'Azur. (2015, Juillet 30). CRESS PACA. sur Définition de l'innovation sociale dans la loi ESS du 31 juillet 2014
- <https://www.aidants.fr/>
Association Française des Aidants
- <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14339>
Le congé de proche aidant est désormais indemnisé
- <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042387458>
Allocation journalière du proche aidant et l'allocation journalière de présence parentale
- <https://projet-homemade.org/>
- <https://www.metropole-aidante.fr/>
Métropole aidante
- <https://www.lappui.org/>
Québec
- [Enquête Handicap-Santé 2008](#), DREES, portant sur 5 000 aidants informels de proches ayant déclaré avoir des difficultés dans les actes de la vie quotidienne
- Baromètre 2017, Fondation Apriel et BVA
- DRESS
- Laboratoire d'Économie et de gestion des organisations de santé de l'université Paris-Dauphine dans le cadre de l'étude Share
- <https://www.ocirp.fr/actualites/les-chiffres-cles-sur-les-aidants-enfrance#:~:text=A%2011%20millions%20d'aidants,actif%20sur%204%20sera%20aidant.>
- <http://www.mobiliteinclusive.com/wp-content/uploads/2015/11/La-mobilite%CC%81-des-seniors-en-France.pdf>
- <https://ocirp.fr/actualites/les-chiffres-cles-sur-les-aidants-en-france>
- [https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications/les-dossiers-de-la-drees/les-proches-aidants-des-seniorset-leur-ressenti-sur-laide#:~:text=En%20France%20m%C3%A9ropolitaine%2C%203%2C9,moral%2C%20aide%20financi%C3%A8re%20ou%20mat%C3%A9rielle\)](https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications/les-dossiers-de-la-drees/les-proches-aidants-des-seniorset-leur-ressenti-sur-laide#:~:text=En%20France%20m%C3%A9ropolitaine%2C%203%2C9,moral%2C%20aide%20financi%C3%A8re%20ou%20mat%C3%A9rielle))
- <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2016-1-page-88.htm>
- Collectif je t'aide
- Aidons nos proches
- <https://instercoop.fr/portfolio-item/les-9-temps-necessaires-au-processus-cooperatif/>
9 temps qui nourrissent le processus coopératif
- <https://www.soignonshumain.com/buurtzorg/>
- <https://jeunes-aidants.com/>
- <https://www.avecnosproches.com/>
- <https://associationjetaide.org/>
- <https://www.unapei.org/>
- <https://www.ccah.fr/>



fiche outil : BIBLIOGRAPHIE

- **Nicole Alix, Jean-Louis Bancel, Benjamin Coriat et Frédéric Sultan,**
Vers une république des biens communs ? - 2018.
- **Isabelle Berrebi-Hoffmann, Marie-Christine Bureau et Michel Lallement,**
Makers, enquête sur les laboratoires du changement social - 2018.
- **Antoine Burret,**
Etude de la configuration en Tiers-Lieu : la repolitisation par le service - 2015.
- **Coopérative Tiers-Lieux,**
Revue sur les tiers-lieux - publications régulières.
- **Coopérative Tiers-Lieux,**
Rapport tiers-lieux à l'usage des collectivités. Comment faciliter le développement des tiers-lieux dans vos territoires ? - janvier 2018
- **France Tiers-Lieux,**
Rapport : « Nos territoires en action » - 2021
- **Cécile Offroy et Anouk Coqplin,**
Analyse des lieux de coopération - Opale et l'Ufisc, 2017.
- **Jean-Yves Pineau,** *Les tiers-lieux et les cafés associatifs, laboratoire des territoires ruraux* - Revue Nectart N°7 2018.
- **Association Ping, (S)Lowtech - Déprogrammer l'obsolescence - Atelier de réparation citoyen.**
- **Astrid Vermeer et Ben Wenting**
L'Auto-organisation, ça marche - 2018
- **Frédéric Laloux**
Reinventing organisations - 2015
- **Marina Al Rubaee, Jean Ruch**
Les aidants familiaux pour les nuls - octobre 2017,
- **Martine Golay Ramel**
Les proches aidants - Jouvence Editions, 2011.
- **Dr Hélène Rossinot**
Aidants, ces invisibles - Editions de l'Observatoire, septembre 2019.
- **Sébastien Gand, Léonie Hénaut, Jean-Claude Sardas**
Aider les proches aidants - Presse des mines, 2014.
- **Marina Al Rubaee, Mazarine Récit**
Il était une voix - septembre 2019.
- **Suzana Sabino, Philippe Croizon**
Ma vie pour deux - Edition Arthaud, 2019.



fiche outil : FILMOGRAPHIE

- " **Les souvenirs** " de J. Paul Rouvre
- " **Chamboulout** " d'Eric Lavaine
- " **Ne m'oublie pas** " de David Sieveking
- " **Amour** " de Michael Haneke



PROJET INSPIRANT

LA GRANDE MAISON



La Grande Maison :
Tiers-lieu du
Faire Ensemble

L'IEM Christian Dabadie accueille à Villeneuve d'Ascq plus de 200 enfants en situation de handicap avec le projet de leur permettre de prouver leur utilité au monde, de leur donner accès à la place qui leur revient dans notre société.

Avec le soutien de APF France Handicap, un collectif de citoyens, d'associations et d'entreprises a décidé d'ouvrir d'ici 2022 la Grande Maison, un tiers-lieu connecté à l'IEM de plus de 1000 m² dans lequel vont coexister des activités économiques, culturelles et associatives pour permettre la rencontre et le "faire ensemble" entre les personnes dites fragiles et le monde dit "ordinaire". La Grande Maison ce sera : un lieu de rencontre et de partage, un lieu de vie pour tous, avec un café "bar à jeux" et une petite restauration, un lieu de création, d'expérimentation et d'apprentissage à travers le HandiFabLab où on répare et on prototypage, un coworking incubateur d'entreprises, d'activités inclusives et une programmation d'événements (spectacles, expositions, résidences d'artistes, Marché de Noël grand public, braderies...).



LE CONSEIL
de la Coopérative Tiers-Lieux

Rêvez, partez, voyagez !

Partir à la rencontre des initiatives inspirantes est un bon moyen de discuter avec les acteurs, de voir quels succès et difficultés ils ont rencontré sur leurs chemins. Mais surtout, cela vous permet de vous rendre compte sur place de ce qui vous plaît et de l'émotion première ressentie, celle qui guidera tout au long du projet.

2.

FAIRE AVEC LES AIDANTS LEVER LES FREINS

« Seul on va plus vite,
ensemble on va plus loin. »

Proverbe africain

Objectifs

- Informer, communiquer et mobiliser des aidants dès le lancement du projet,
- Identifier un échantillon mobilisable sur le temps du projet,
- Donner la parole, favoriser l'expression des aidants à travers différents ateliers (inter-connaissances, usages, définition du projet, culture et handicap...),
- Établir une communication projet (voire par pôle activité) ; mettre à jour un fichier qualifié par typologie de partenaires,
- Accepter le flou et l'itération pour atteindre les exigences exprimées par les aidants,

Modalités

- Créer une équipe multidisciplinaire,
- Réunion collective pour faire connaître le projet aux aidants,
- Ateliers de co-construction pour appréhender les besoins, envies, capacités des aidants et détecter les personnes ressources selon la démarche design de services,
- Comités de Pilotage ouvert pour partager, impliquer et engager les premiers complices identifiés.



Exemple de répit inspirant

Jade

Le processus de conception centrée sur l'utilisateur (l'aidant) est une philosophie et une démarche de conception où les besoins, les attentes et les caractéristiques propres aux aidants sont pris en compte à chaque étape du développement du projet. Cette démarche se distingue fortement d'autres démarches de conception en cherchant à adapter le projet aux aidants plutôt que de lui imposer un mode d'utilisation choisi par les concepteurs.

FICHES OUTILS

- Organiser une réunion publique
- Profil des aidants : chapitre 3
- Design de services



fiche outil :

EN QUÊTE DES ATTENTES / FREINS

OBJECTIFS

Écouter et partager les attentes et les peurs par rapport au projet.
Vérifier l'intérêt du projet imaginé.
Comprendre les mécanismes de recours au répit.

Adapter l'atelier en fonction des idées de projet que vous avez déjà en tête. L'atelier permet de valider ou d'invalidier les idées à partir des retours des aidants. Vous pouvez vous appuyer sur les travaux d'études commandés par les institutions (CD, ARS...)

ATELIER

UNE BONNE SOLUTION DE RÉPIT, C'EST QUOI ? ET QUELS SONT LES FREINS AU RÉPIT ?

Process

- Prendre le temps de l'interconnaissance,
- Expliquer le rôle de chacun et ce qu'on attend de l'atelier,
- Faire une présentation synthétique du projet en introduction,
- Traiter une question par table ronde,
- Chacun doit s'exprimer,
- Faire une synthèse collective en fin d'atelier.

Consignes

Partir de soi, de son vécu en expliquant en quoi le sujet vous anime personnellement et votre relation à l'aidance,
Privilégier les questions « ouvertes »,
Prévoir un maître du temps, un animateur pour donner la parole et nourrir le débat, responsabiliser les participants sur la restitution,
Prévoir un support écrit ou un interprète quand vous accueillez une personne sourde ou malentendante sur l'atelier.

Utilisations ultérieures

- Diagnostic partagé ;
- Stratégie du projet ;
- Argumentaire et plaidoyer.

UNE BONNE SOLUTION DE RÉPIT C'EST QUOI ?

- C'est pouvoir m'absenter en ayant l'esprit tranquille en ayant anticipé tous les grains de sable ;
- Le répit ça se prépare et ça s'organise. Aujourd'hui, chaque aidant doit organiser son répit en faisant intervenir son cercle ou en activant les solutions de répit existantes ;
- La création de consultation pluridisciplinaire est vécue comme une forme de répit car les aidants n'ont pas à se déplacer 5 fois et peuvent appréhender l'évolution de l'aidé de façon globale et systémique ;
- Un lieu pour mon enfant qui lui permette de se socialiser et qui ne soit pas estampillé « handicap » ;
- Les réponses d'urgence via une plateforme téléphonique pour être renseigné et aidé psychologiquement ;
- Être pris en compte dans l'entreprise (aménagement horaire, changement de poste, pose de congés facilitée...) ;
- Pouvoir faire du sport, avoir une bulle d'air.

QUELS SONT LES FREINS AU RÉPIT ?

- La culpabilité / ne pas faire porter la responsabilité à la fratrie et/ou aux amis ;
- Trouver une personne de confiance ;
- Identifier la personne « qui sait tout », qui peut m'orienter et me donner les outils ;
- Le déni.



JADE

L'association nationale JADE a été créée en 2016, à la suite de 3 années d'ateliers cinéma-répét en Essonne, lieu de répét et d'expression à destination des jeunes aidants.

Elle favorise l'émergence de réponses innovantes aux besoins des jeunes aidants et de leurs proches aidés pour une visibilité et une reconnaissance de leur situation.

Elle met en œuvre des dispositifs d'accompagnement pour prévenir les risques psycho-médico-sociaux liés à leur situation : décrochage scolaire, négligence de soins, désinsertion sociale.

Elle développe des actions de sensibilisation des professionnels de la santé, du social, du médico-social, de l'Éducation Nationale, des institutions publiques pour favoriser leur implication et faciliter le repérage de ces jeunes.

Les ateliers cinéma-répét JADE : De ce dispositif pilote, un label "les ateliers artistiques-répét JADE" a été créé.***

Visionnez les films en ligne sur la chaîne Youtube de JADE Jeunes Aidants Ensemble



<https://jeunes-aidants.com/>



LE CONSEIL
de la Coopérative Tiers-Lieux

L'Adapei, une association créée par des familles

Les premiers aidants à interroger sont déjà dans votre organisation. Ne vous limitez pas aux personnes avec qui vous entretenez des relations extérieures. Les aidants salariés peuvent être inclus dans la démarche collective.

3. DÉFINIR LE PROJET

« Ni privés, ni publics, les communs offrent une réponse à des problèmes de dépossession et d'exclusion. Ils remettent en question le paradigme de la propriété individuelle exclusive. Privilégiant l'usage des ressources sur leur détention, ils développent des processus collectifs (commoning) dont une communauté se dote pour gérer des ressources sur lesquelles elle revendique des droits. Les communs favorisent la création de richesse par la mise en commun de ressources intellectuelles, sociales, matérielles et environnementales... »

**Laure Waridel, La pertinence des « communs »,
Le Devoir, 20 septembre 2018**

Vous êtes à la définition du projet, c'est l'heure de poser votre cadre de référence. La dynamique tiers-lieu peut faire évoluer en profondeur votre projet associatif (services, gouvernance...) ou lui donner une autre ambition (coopérations territoriales, lieu symbolique...). Vous devez être au clair sur les composantes de votre projet et ce que vous proposerez demain.

Objectifs

- Définir les composantes du projet,
- Identifier les leviers de l'engagement et de la participation,
- Préciser les offres de services.

Modalités

- Réunions participatives,
- Documentation des propositions,
- Analyse partagée des besoins, restitution et synthèse,
- Construction et test de l'offre.



Exemple de tiers-lieu inspirant

Human Lab

FICHES OUTILS

- World café autour des composantes du projet / cadre de référence
- Définir votre projet social dans la démarche tiers-lieu



fiche outil :

UN WORLD CAFÉ AUTOUR DES COMPOSANTES DU PROJET

OBJECTIF

Se situer personnellement dans le projet.

Prendre conscience des enjeux collectifs, détecter les valeurs communes.

Déroulé

Habituellement, **trois ou quatre questions successives sont posées, en fonction du nombre de personnes présentes** qui génèrent **trois à quatre conversations d'une durée de vingt minutes chacune**. Chaque participant tourne de table en table et alimente les apports de la table précédente.

- 1 La première installation à la table est large et permet une grande **divergence de réflexions**,
- 2 La seconde installation est plus focalisée et permet un **début de convergence**,
- 3 La troisième installation permet de **récolter les idées qui vont servir à centrer le groupe sur les actions à mener**,
- 4 La quatrième installation, si c'est le cas, peut **synthétiser et restituer** à l'ensemble du groupe.

Process

- Se répartir en 4 groupes,
 - Chaque groupe passe 5 à 10 mn par table/question,
 - On inscrit la question au centre de la feuille et les réponses tout autour,
- On garde un espace pour les « mots-clés ». Un animateur par table,
- Une fois que chaque groupe est passé à chaque table on affiche les feuilles pour une restitution à l'ensemble du groupe,
 - La phase de restitution permet de générer les « Mots-clés ».

Si moins de 15 participants : constituer 2 groupes et traiter 2 questions par table

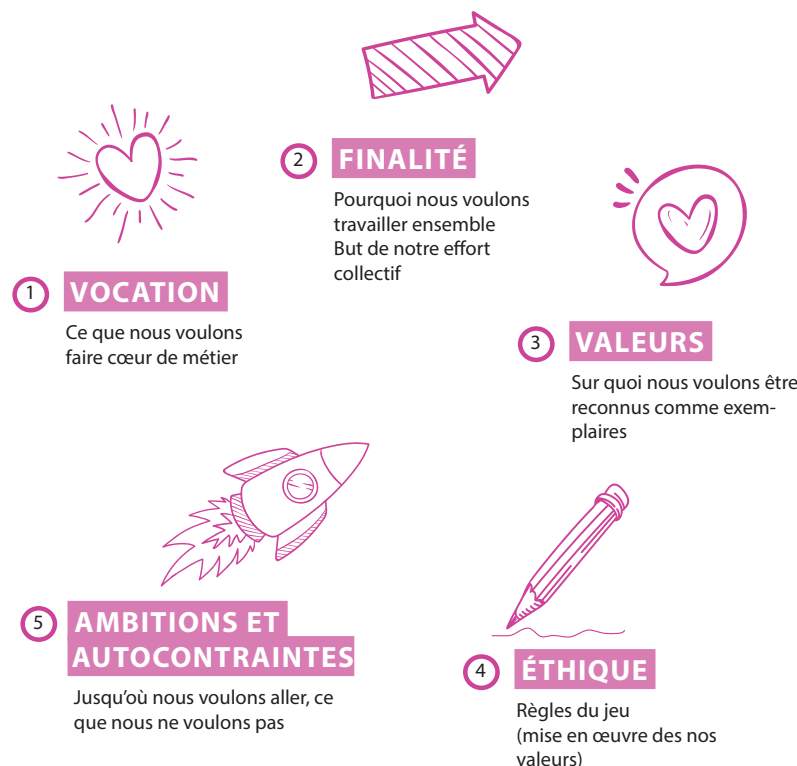
Consignes

- Partir de soi, de son vécu pour répondre aux questions posées (utiliser le « Je » / bannir le « on ») mais respecter l'anonymat sur la feuille.
- S'il y a des réponses contradictoires, ce n'est pas grave : cela permet de détecter des éléments de friction, à approfondir ultérieurement.
- S'il y a des doublons, on souligne la réponse : détection d'éléments communs.

Utilisation ultérieure

La synthèse des ateliers permet de rédiger les composantes du projet (sa vocation, ses finalités, ses valeurs, son éthique, ses ambitions), amorcer la rédaction d'une charte.

LES COMPOSANTES DU PROJET





fiche outil :

DÉFINIR VOTRE PROJET SOCIAL DANS LA DÉMARCHE TIERS-LIEU

ATELIER INDIVIDUATION

Décrire en quelques mots le(s) bénéficiaire(s).
Quelles sont leurs besoins / problématiques ?

TRANSFORMATION
D'UN ÉTAT

(A)



VERS
UN ÉTAT

(B)

* Résultats attendus / méthodes et mesures

LES CARACTÉRISTIQUES DU CHANGEMENT



Mon projet vise à transformer quoi en quoi ?



Quelles ressources mobilisées pour permettre la transformation ?



Quelles sont les règles du jeu ? C'est le comment on procède ? Comment et à quel moment évaluer les résultats ?



Quels sont les résultats attendus ? Comment mesurer les résultats ? Quels sont les indicateurs ?

OBJECTIFS

Améliorer le service aux personnes.
Comment passer du « pouvoir bénéficiaire » au « pouvoir d'agir » ?

Contexte de mise en œuvre

Au démarrage, le projet pour le développement des individus doit guider l'action / la solution collective. C'est aux porteurs de projets d'identifier ce qu'ils ont envie d'apporter aux personnes accueillies dans le tiers-lieu et comment s'opère leur transformation personnelle.

Transformation

L'individuation ou la transformation de l'individu est un des piliers des tiers-lieux. Comment s'illustre-t-il dans les tiers-lieux ? Se poser les questions suivantes en groupe : Qu'est-ce que l'on souhaite pour l'aidant ? A quelles problématiques veut-on répondre ? Quelles transformations veut-on produire chez lui avec notre projet ? Quels sont les endroits où ils ont été écoutés ?

Points de vigilance

- Se mettre à la place de l'aidant
- Identifier la problématique de l'aidant
- Décider avec les personnes jusqu'où elles veulent être accompagnées dans leur transformation / fixer un contrat moral : on s'engage mutuellement à...



HUMAN LAB À RENNES

PROJET INSPIRANT

Laboratoire de fabrication numérique (fablab), le Humanlab est un lieu de sociabilité, d'entraide et de créativité dédié à la réalisation d'aides techniques aux handicaps.

Espace expérimental et atelier de prototypage, tous les acteurs intéressés peuvent venir, apprendre, enseigner et faire. L'objectif est ensuite d'essaimer ce modèle, pour constituer un réseau international.

Ce lieu invite les personnes en situation de handicaps à devenir le centre de gravité de leur projet, c'est à dire à transformer leur limitation en motivation. Il permet d'impliquer les personnes dans la résolution de leur problème pour fédérer une équipe en utilisant la force combinée de la solidarité (Tous Ensemble), du fait maison (Do It Yourself) et de la fabrication numérique (FabLab).

L'association met en œuvre différentes actions afin de faire évoluer la perception du handicap et de la technologie : ateliers numériques, hackathons, salons, conférences... A travers ces initiatives My Human Kit démontre que la diversité et l'intelligence collective sont essentielles à une société inclusive.

Le Humanlab, un fablab dédié au handicap
<https://www.youtube.com/watch?v=RtLjoh4u2M0>



MHK
My Human Kit

myhumankit.org



LE CONSEIL
de la Coopérative Tiers-Lieux

Vérifier que le niveau d'ambition est bien partagé.

Les personnes sont souvent d'accord sur le fond et les valeurs. Les points de discussion doivent se faire sur le comment mettre les valeurs en action. C'est davantage une question éthique sur les façons de faire et de procéder. Ce qui prime dans les tiers-lieux, c'est la do-ocratie, celui qui fait décide ! Pensez à mettre en place un cercle en capacité d'arbitrer ce qui est réalisable, souhaitable, faisable et distinguer ce qui relève du stratégique, de l'organisationnel et de l'opérationnel.

4.

ACCUEILLIR DANS LA CONVIVIALITÉ

« Le Manifeste Convivialiste constitue en effet une référence théorique qui permet, comme l'affirme le projet des « Dialogues en Humanité », de considérer la question humaine, et sa difficulté, comme la première question politique. »

www.cairn.info - 12 juin 2014

Accueillir les personnes qui passeront la porte est une fonction centrale de ce lieu et à toutes les activités proposées dans le projet. L'accueil passe par la communication. Communiquer n'est pas parler ou se faire comprendre mais au contraire écouter. Un accueil qualifié permet d'orienter les aidants (voir chapitre 3 sur les différents profils) vers la prochaine marche pour les aider à avancer dans leur parcours.

Objectifs

- Savoir adopter une posture inclusive : horizontalité dans la relation, valeurs d'ouverture et de tolérance, pas de communautarisme, revendiquer la bienveillance et l'intégrité...
- Sensibiliser le public à la neurodiversité (pédagogie et activités spécifiques autour d'ateliers, de conférences, etc).
- Co-construire une programmation pour favoriser des temps d'échanges et de convivialité afin de générer un sentiment de sécurité et d'appartenance.
- Inclure les propositions des amateurs dans la programmation professionnelle pour valoriser le pair à pair et développer l'engagement.

Modalités

- Déterminer l'équipe en charge de l'accueil,
- Schéma du processus d'accueil en fonction des typologies d'aidants,
- Évaluer régulièrement les actions du tiers-lieu.

38.



Exemple de tiers-lieu inspirant

Le Temps de Vivre

FICHES OUTILS

- **L'accueil, une fonction centrale dans le projet**
- **Café associatif**



fiche outil :

L'ACCUEIL, UNE FONCTION CENTRALE DANS LE PROJET

OBJECTIFS

Améliorer le service aux personnes

Comment passer du « pouvoir bénéficier » au « pouvoir d'agir » ?

Son rôle

- Est présent sur les temps d'ouverture et des plages horaires de rendez-vous individuels,
- Assure les permanences téléphoniques,
- Recense les besoins d'activités des aidants de son secteur,
- Oriente l'aidant vers les partenaires locaux et départementaux,
- Assure une veille téléphonique auprès des aidants déjà en lien avec le lieu,
- Remplit les tableaux de bord et outils de suivi de son activité...

Prérequis

- Réaliser un entretien avec une commission de recrutement à partir d'une grille validée,
- Connaître les problématiques générales des aidants et être en capacité de repérer les signes d'épuisement,
- Être volontaire dans la démarche proposée,
- Qualité savoir-faire / être.

Savoir

- Connaissance du rôle d'un aidant,
- Notion autour du handicap, des maladies, de la perte d'autonomie,
- Connaissance des structures sanitaires et médico-sociales du département,
- Connaître les actions en faveur des aidants sur le territoire.

Savoir-faire

- Utilisation outils informatiques,
- Capacité d'écoute et de communication,
- Capacité d'analyse et sens de l'organisation.

39.

« L'individu possède en lui-même des ressources considérables pour se comprendre, se percevoir différemment, changer ses attitudes fondamentales et son comportement vis-à-vis de lui-même. Mais seul un climat bien définissable, fait d'attitudes psychologiques facilitatrices, peut lui permettre d'accéder à ses ressources »

C. Rogers

Savoir être

- Sens du travail en équipe,
- Discrétion professionnelle et devoir de réserve,
- Tolérance et respect d'autrui,
- Formation et sensibilisation préalable avec Parcours de formation.

Points de vigilance sur les personnes en charge de l'accueil

- Créer un binôme d'accueillant pour chaque plage d'ouverture,
- Capacité à gérer ses émotions,
- Discrétion et confidentialité,
- Si absences répétées aux réunions : quid de la poursuite de la mission du professionnel accueillant ?
- Minimum 3 personnes sur site formée par roulement (gestion des absences),
- Démarrage avec temps de doublure sur le lieu par un professionnel aguerri sur la situation des aidants.



fiche outil :

CAFÉ ASSOCIATIF



OBJECTIFS

Offrir un cadre convivial propice à l'échange et à la génération de projets individuels et collectifs.

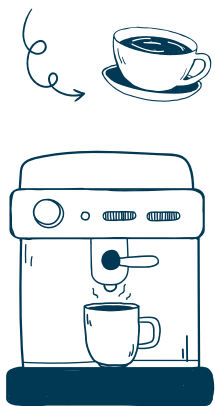
LES QUESTIONS FONDAMENTALES

Pour qui ?

Cibler son futur public est à la base de toute réflexion. On ne sert pas d'alcool à des mineurs et on ne les attire pas non plus avec du thé et des après-midis scrabble. La communication pour faire connaître l'espace en sera fortement impactée.

Pour quoi ?

Selon les besoins des publics ciblés, les services proposés seront différents. L'aménagement intérieur, les produits proposés, les prestations extérieures, les partenaires mobilisés (permanence Pôle Emploi, addictions, assistance sociale, médiation numérique...).



Comment ?

La participation des publics à la résolution des problématiques qu'ils rencontrent est un des éléments fondamentaux qui font « tiers-lieu ». Il s'agit donc de penser le fonctionnement par et avec tous les bénéficiaires (bénévoles inclus). Le modèle juridique du projet, l'organisation de la gouvernance et l'accès aux responsabilités opérationnelles doivent permettre d'en faire (peut-être dans un processus long) un café associatif véritablement « tiers-lieu ».

Où ?

Un tiers-lieu ne peut vivre dans le temps qu'en symbiose avec son territoire. Au-delà des questions fiscales incontournables, le rapport à la concurrence ou aux besoins déjà pourvus localement, en dehors des bénéficiaires directs, imposent des ajustements cohérents avec les questions « internes » évoquées précédemment.

Quoi ?

Quand, et seulement à ce moment-là, le public, l'objectif, la modalité participative et le rapport au territoire sont clarifiés. On peut se pencher sur le détail de ce qu'on va vendre et son « emballage ». La meilleure bière locale, les produits bio ou récupérés des invendus des grandes surfaces, la décoration, ne sont pas des arguments premiers mais au contraire viennent au service du projet.

CADRE JURIDIQUE

Les cafés associatifs sont soumis à des réglementations très précises sur les activités commerciales (lucratives ou non lucratives), sur les débits de boissons et la restauration. Les questions de fiscalisation de l'activité, de licence et d'hygiène ne peuvent être traitées à la légère.

Sur la fiscalisation

Jusqu'à un certain seuil de chiffre d'affaire (voir avec l'expert-comptable), c'est la règle dite des 4P qui doit aiguiller le porteur de projet. Quels Publics ? Quels Prix pratiqués ? Quels Produits vendus ? Quelle Publicité ? À cette aune-là, qui définit notamment un certain rapport à la concurrence, l'administration fiscale évaluera la « lucrativité » du projet, et auquel cas sa fiscalisation. Au-delà d'un certain chiffre d'affaires du café, une sectorisation (donc fiscalisation d'une partie seulement de l'activité associative) ou une filialisation sont possibles pour faire en sorte que les impôts commerciaux ne concernent que la partie lucrative du café associatif. <http://bit.ly/2kgx7E2>

Sur l'hygiène

Étant donné les risques évidents pour la santé des personnes, il est fortement conseillé de se conformer strictement aux règles HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point, méthodes et principes de gestion de la sécurité sanitaire des aliments). Des formations aux règles d'hygiène dans le domaine de la restauration collective sont proposées dans quasiment tous les départements de France.

Sur la licence et le débit de boisson

La première question est bien évidemment celle de l'opportunité de vendre des boissons alcoolisées en fonction du projet social du café. Ceci étant tranché, aucune vente d'alcool n'est possible en dehors d'un cadre très strict. Soit il s'agit d'une vente uniquement à des membres de l'association (majeurs - cela va de soi), et dans ce cas la licence n'est pas obligatoire mais un certain nombre de règles sont à respecter (dont le degré d'alcool des boissons distribuées - <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/F24345>) ; soit il s'agit de vente à des consommateurs qui ne sont pas adhérents de l'association, auquel cas l'obtention d'une licence (à voir selon le type de boisson et la proposition de restauration) est obligatoire.

« Seule l'existence de ce lieu physique peut permettre de créer une vraie dynamique partant d'échanges entre aidants, pour passer de demandeurs d'une aide ponctuelle, précieuse certes, à acteurs de ce projet à travers la convergence de forces nées autour d'échanges et de moments de vie... Pour moi, cette appropriation est absolument essentielle pour créer un véritable mouvement vivant et pérenne chez les aidants, seul capable de briser l'inévitable sentiment de solitude qui se renforce petit à petit autour de lui, et qui devient l'ordinaire... »

Mme D.,
aidante depuis 32 ans

VIE QUOTIDIENNE DU CAFÉ

Au sein d'un processus tiers-lieu, le café est souvent la vitrine, le point d'entrée, la passerelle avec l'extérieur. Il s'y déroule souvent bien plus qu'une simple activité de débit de boisson ou de restauration. On y trouve des expositions, des conférences, des ateliers... La mixité des publics n'est pas des plus évidentes à gérer quand se conjuguent, par exemple et pour caricaturer, des activités en présence d'enfants et de consommateurs d'alcool... La mise en place d'un règlement intérieur, produit de manière ouverte et transparente, est donc fortement encouragée afin que chacun puissent connaître les limites fixées collectivement. Les chiens sont-ils acceptés ? Quels sont les horaires d'ouverture ? L'espace peut-il être privatisé, et à quelles conditions, pour générer des revenus supplémentaires pour le projet ? Qui fait le ménage ? Qui a le droit d'entrer en cuisine ? Qui sert de l'alcool et à quelles conditions ? Etc...

Outil convivial par excellence (con vivre : vivre avec, ensemble...), le café associatif permet aussi potentiellement de générer des revenus précieux pour soutenir la partie non lucrative de l'activité du tiers-lieu. Attention, s'il peut produire des dynamiques très favorables et permettre une ouverture à d'autres publics que les bénéficiaires et bénévoles habituels, un café demande beaucoup d'énergie et de se plier à des réglementations strictes.

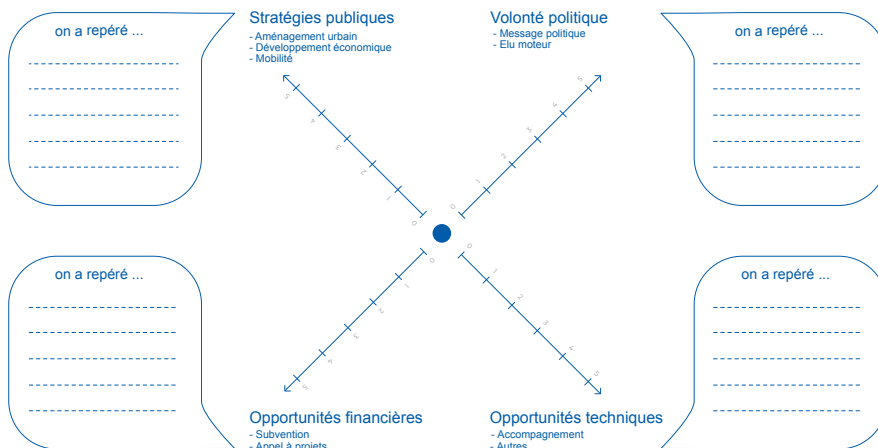


fiche outil : DESIGN DE SERVICES

OBJECTIFS

Déterminer les équipements nécessaires au projet

Les dynamiques descendantes



Ce travail est mis à disposition sous licence Creative Commons (CCBY-SA4.0).
Télécharger, partager, contribuer à ce document : <https://github.com/le-poplal/cahier-activite-tiers-lieux>
Version adaptée par la Coopérative des Tiers-Lieux et les partenaires de l'ADAPEI 19



PROJET INSPIRANT

LE TEMPS DE VIVRE AIXE-SUR-VIENNE

Le Temps de Vivre facilite la programmation par et pour ses adhérent.e.s, accueille des permanences d'une Coopérative d'Activités et d'Emplois dans ses locaux et développe un incubateur Économie Sociale et Solidaire en coopération avec les partenaires territoriaux et les compétences identifiées en local.

D'abord un café-librairie...

Le livre est un excellent support à échanges, à partages, à débats : il y a toute la vie dans le livre ! Alors si nous y joignons un café, un thé ou un moment de pause, plus le sourire, l'écoute et la bienveillance des permanents, alors nous apprécions Le Temps de Vivre, et c'est le moment de refaire le monde.

Les objectifs : Au départ lieu support pour la dynamisation du centre ville par et pour les habitants, le Temps de Vivre, en 8 ans, n'a pas foncièrement modifié ses objectifs mais les a élargis à un territoire plus vaste, avec une structuration plus solide, un ancrage plus fort.

Les objectifs actuels sont toujours d'être un lieu de vie, de convivialité, et de fait le Temps de Vivre est devenu un lieu pour l'expérimentation, les initiatives, un lieu d'innovation sociale et territoriale, avec une base citoyenne et participative toujours aussi forte.

La phase suivante et en cours de développement est la promotion, l'essaimage, la documentation voire la modélisation de ce type de lieu, sans jamais perdre la base, le lien social, l'humain d'abord.



letempsdevivre.co



LE CONSEIL de la Coopérative Tiers-Lieux

Veiller au vocabulaire employé dans votre communication au grand public, pas de jargon, pas de mot valise !

La liste des acronymes, des noms de projets et de solutions de répit est longue comme le bras. Ajouter la démarche tiers-lieu et vous aurez perdu tout le monde ! Faites simple. Obligez-vous à parler normalement !

5. MUTUALISER & CENTRALISER LES RESSOURCES

« La coopération n'est pas l'absence de conflits mais un moyen de le gérer. »

Deborah Tannen

La coopération est complexe parce qu'elle est composée dans le cas de l'Adapei de la Corrèze d'une diversité d'acteurs et en nombre. Néanmoins, si les rôles et les missions des uns et des autres sont clairement définis et cadrés, c'est d'une efficacité redoutable pour que les aidants soient accompagnés au mieux. Les instances informelles doivent trouver une place légitime et disposer d'un pouvoir d'agir dans un périmètre défini en lien avec l'instance statutaire, juridiquement responsable.

Objectifs

- Amener les parties prenantes à comprendre pourquoi il est nécessaire d'intervenir à plusieurs et de façon coordonnée au profit des aidants,
- Faire connaître votre positionnement sur les questions de coopération,
- Identifier les marges de manœuvre avec l'existant et qualifier les liens avec vos partenaires.

Modalités

- Rencontrer individuellement les partenaires du territoire,
- Partager les fruits des ateliers collectifs (réflexions, informations, éléments de décision...),
- Faire reconnaître le besoin auprès des collectivités locales pour faciliter l'émergence du projet et soutenir la démarche collective.



Exemple de projet inspirant

MiRéDo - Mission Répit à Domicile

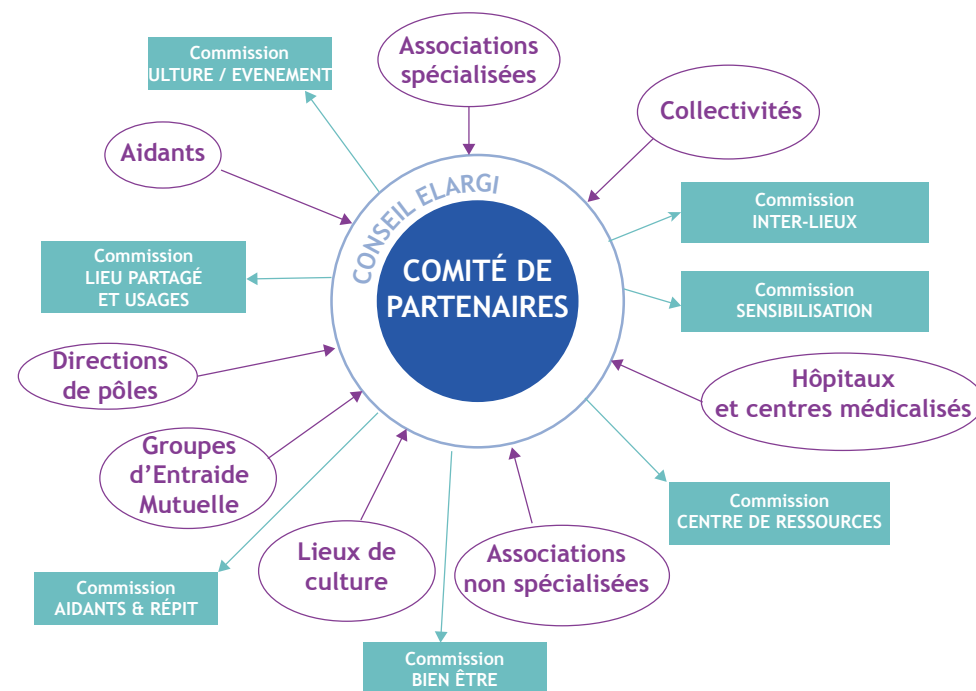


fiche outil :

LE CANEVAS RELATIONNEL POUR MONTRER L'ANCRAGE TERRITORIAL

Une image vaut mille mots

Créer la cartographie de ses partenariats et qualifier les liens qui les relient permet à l'ensemble des parties prenantes de savoir sur quoi elles agissent et le degré d'interdépendance. Véritable constellation, cette cartographie peut prendre des formes très créatives en fonction des domaines à représenter (activités stratégiques, tableau de bord, carte géographique), d'un tableau de bord ou d'une carte géographique. L'objectif de la cartographie des partenaires est à définir au préalable.



FICHES OUTILS

- Le canevas relationnel pour montrer l'ancrage territorial
- Consortium d'acteurs



fiche outil :

CONSORTIUM D'ACTEURS

Un consortium (du latin signifiant « partenariat » ou « association ») est un groupement d'acteurs, (organisations et/ou individus), résultant d'une collaboration à un projet ou programme dans le but d'obtenir un résultat. Il peut prendre la forme d'une convention qui a une valeur juridique.

OBJECTIFS

Identifier quels sont les parties prenantes
Contractualiser les engagements

C'EST QUOI UNE PARTIE PRENANTE ?

Une partie prenante est un acteur, une entité concernée par le projet d'une organisation, et de manière plus générale par les activités d'une structure. Une partie prenante est une partie intéressée par votre projet, de manière directe ou indirecte, car votre projet a une influence potentiellement positive ou négative sur elle, et vice versa.

Objectifs

- Répartition des rôles et des responsabilités,
- Définition et mise en place des instances,
- Clarification des procédures de décision, des modalités de fonctionnement et de communication,
- Réflexion sur la place des aidants dans les instances dirigeantes et opérationnelles.

Modalités

- Lettres ou accords d'engagements écrits et/ou oraux,
- Tour de table individuel,
- Réunion de débat collectif avant signature,
- Accord de consortium,
- Avenant à l'accord en cas de modifications des articles ou de l'évolution du projet.

Pré-requis

- La confiance entre les acteurs à préserver comme un feu dans l'âtre,
- Une transparence complète,
- Des engagements préalables,
- Un projet stabilisé dans ses choix stratégiques.

Éléments constitutifs de l'accord de consortium

- Préciser les typologies des membres précisant les montants financiers ou en nature à engager,
- Préambule et historique de la genèse,
- Objet de l'accord,
- Répartition des rôles des membres,
- Le budget du projet et la répartition des ressources financières,
- Les instances de décisions,
- Obligations,
- Durée,
- Dispositions diverses qui peuvent comprendre le cadre éthique du projet.

Point de vigilance

- Les instances plus informelles peuvent exister pour donner plus de souplesse dans la réalisation du projet (commission spécifique par exemple),
- Les modalités d'entrée et de sorties à bien penser et formaliser,
- Des indicateurs de réalisation à préciser dans l'accord de consortium.



PROJET INSPIRANT

MIRÉDO CORRÈZE

«Mi Re Do» Mission Répit à Domicile est un dispositif expérimental de suppléance (dit aussi de relayage) à domicile des aidants.

C'est un dispositif co-construit avec le soutien financier du Conseil Départemental 19, dans le cadre du schéma départemental de l'Autonomie 2019-2023.

Il propose un temps de répit aux aidants de personnes handicapées par la mise à disposition d'un intervenant qualifié à domicile jusqu'à 5 jours et 4 nuits.



<https://www.correze.fr/actualites/miredo-mission-repit-domicile>



LE CONSEIL
de la Coopérative Tiers-Lieux

Expérimentez, créez des instances non statutaires pour voir ce qui fonctionne sur le terrain. À chaque projet, son organisation !



Crédit : John Moores Bauw - Unsplash

6. ANIMER LA PARTICIPATION

« Un tiers-lieu ne se définit pas parce qu'on en dit mais par ce que l'on en fait. »

Proverbe de concierge

La remise des clés est pour bientôt, c'est le moment d'élaborer un programme des activités rêvées et sûrement très attendues. Selon le type d'activités, il s'agit d'évaluer les ressources humaines nécessaires afin de les mobiliser en conséquence. Au quotidien, le tiers-lieu doit être accessible ce qui passe notamment par une ouverture large et flexible rendue possible par le recours à des ressources humaines salariées, professionnelles-amateurs et bénévoles, sans écarter l'accès en autonomie pour certains utilisateurs. L'ambiance dans un tiers-lieu se doit d'être joyeuse, les discussions se réalisant toujours dans le respect l'un de l'autre, sur un ton amical invitant le nouveau venu à participer. Il s'agit du cœur de métier du facilitateur !

Objectifs

- Détecter les membres qui souhaitent proposer des animations,
- Créer les conditions de réalisation des animations,
- Planifier la programmation,
- Communiquer les animations à venir : informer et valoriser,
- Encourager de nouveaux membres à proposer des activités.

Modalités

- Accueil convivial, temps communs pour générer de l'informel (pause café / thé, repas mensuel, afterwork...)
- Rendez-vous de préparation de l'animation, évaluation de la maturité du projet et de l'autonomie de la personne
- Créer une commission « programmation et vie du lieu » en prenant en compte les aidants et les compétences en réserve provenant des structures professionnelles
- Elaboration d'outils de communication externe (site web, réseau social, newsletter...), interne (plateforme numérique de travail, chat...)



Exemple de tiers-lieu inspirant

Le Café des Aidants - Répét Sac à Dos

48.

FICHES OUTILS

- Formulaire animations
- Schéma du facilitateur



CAFÉ DES AIDANTS BRIVE ET TULLE,
PORTÉS PAR L'ADAPEI DE LA CORRÈZE

Les Cafés des Aidants sont des lieux, des temps et des espaces d'information, destinés à tous les aidants, quels que soient l'âge et la pathologie de son proche.

Ces rencontres ont lieu une fois par mois et sont co-animées par un travailleur social et un psychologue ayant une expertise sur la question des aidants. A chaque rencontre, une thématique est proposée pour amorcer des échanges autour de son vécu d'aidant. L'objectif est d'offrir un lieu dédié, pour échanger et rencontrer d'autres aidants dans un cadre convivial (un café associatif, un bar, un restaurant, etc.).



<https://www.aidants.fr/vous-etes-aidant/participer-action-pres-de-chez-soi/cafe-aidants>



Crédit : Cyril Saulnier - Unsplash



LE CONSEIL
de la Coopérative Tiers-Lieux

Au lancement, proposer des activités régulières (rituels) pour constituer et fidéliser le collectif autour de moments de convivialité et d'échange.

49.

PROJET INSPIRANT



fiche outil :

FORMULAIRE ANIMATIONS

OBJECTIFS

Accompagner et faciliter la réalisation d'activités

« Selon l'individu, l'activité proposée et son impact sur le lieu, l'accompagnement d'un.e facilitateur.rice sera déterminant. Si certains sont autonomes pour mettre en œuvre une activité, d'autres ont besoin d'être guidés pas à pas. Ce formulaire de propositions d'activités est conçu pour faciliter la réalisation d'activité à l'initiative de chacun.e. »

Le mot d'une facilitatrice

Propos introductif

Vous avez une idée pour le NOM du tiers-lieu ?

Le **NOM du tiers-lieu** ouvre un appel à contribution tout au long de l'année !

Merci de bien vouloir décrire votre proposition le plus précisément possible dans le formulaire ci-dessous.

AU MINIMUM UN MOIS AVANT LA DATE SOUHAITÉE DE VOTRE PROPOSITION

Critères :

-
-

Les propositions seront étudiées au fur et à mesure de leur arrivée.

Le.a facilitateur.rice reviendra vers vous le plus rapidement possible pour vous confirmer les possibilités d'ajout de votre proposition dans l'agenda.

L'envoi de la candidature s'effectue uniquement par ce formulaire auprès de le.a facilitateur.rice du **NOM du tiers-lieu**.

Pour toutes questions administratives ou techniques, s'adresser au **NOM du lieu** et adresse mail.

À bientôt !

FORMAT

atelier participatif /
pause déj / afterwork /
projection / exposition /
autre...

PORTEUR DE LA PROPOSITION

Nom Prénom	Adresse
Nom de structure	Téléphone
Activité principale	Site web

PROPOSITION

TITRE

• **Description détaillée de votre proposition :** Merci de fournir un descriptif bien détaillé d'au moins 10 lignes - nature de votre proposition, déroulé exact, intervenant.e.s/ interventions etc.

• **Objectifs de votre proposition**

• **Espace de réalisation :** Courte description du tiers-lieu et ses espaces, si existant renvoie vers un plan.

• **Date et heure :** Si votre proposition est limitée dans le temps, inscrivez la date de début de l'activité. *Selon la typologie des espaces, des conseils pratiques peuvent être stipulés tels que « Notez qu'afin de ne pas déranger les activités du café, il est conseillé de proposer des activités soit tôt le matin, soit entre 12h et 14h, soit à partir de 18h ».

• **Durée :** *Selon le fonctionnement du lieu, des conseils pratiques peuvent être stipulés tels que « Principes : les petits déjeuners sont rangés à 10h00, les pauses déj' ont lieu entre 12h et 14h et les afterwork se terminent à 22h au plus tard (voisinage etc) ».

• **Type d'événement :** privé / public

• **Nombre de personnes attendues :** Combien de personnes seront présentes le jour de votre proposition au NOM du tiers-lieu ? NB : le tiers-lieu ne peut recevoir plus de XX personnes en même temps.) : jusqu'à 10 / jusqu'à 20 / jusqu'à [...].

• **Coût pour les participant.e.s :** gratuit / payant

COMMUNICATION

Présentation de la proposition : Ce texte sera repris comme tel et diffusé sur tous nos canaux de communication en amont de votre proposition

Lien : Si votre proposition a son site / page / Facebook... (ajoutez http://)

Illustration de votre proposition (Entrez ici l'URL de votre illustration / bannière ou logo de votre proposition, si disponible (à partir de votre site web, de votre événement sur les réseaux sociaux ou autre...)).

Communiquer sur les réseaux sociaux ? : Je n'ai pas prévu de créer une page événement sur un réseau social / Je ne souhaite pas qu'il y ait une publication de ma proposition sur les réseaux sociaux / J'ai prévu de créer une page événement sur un réseau social, j'en communiquerai l'adresse...

Merci de noter ici toute information qu'il vous semble important de nous transmettre



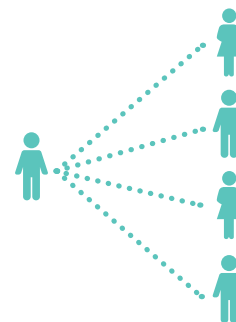
fiche outil :

LA PLACE DU FACILITATEUR

OBJECTIF

trouver sa place en tant que facilitateur

UN.E FACILITATEUR.RICE



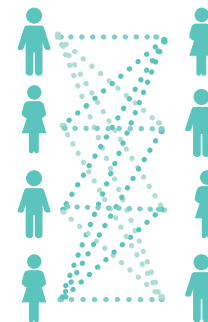
DES PERSONNES
(INDIVIDUS ET COLLECTIFS)



UN.E FACILITATEUR.RICE ÉPUISÉ.E

MAUVAISE PRATIQUE
UN FACILITATEUR.RICE QUI RÉPOND À TOUS LES BESOINS

BONNE PRATIQUE
UN FACILITATEUR.RICE QUI SAIT ANIMER ET GÉRER LE COLLECTIF EN TRANSMETTANT LES RESPONSABILITÉS





RÉPIT SAC À DOS À TULLE

Accompagner un proche malade ou handicapé à domicile peut être une charge épuisante.

Cette action vise à permettre aux aidants de souffler et à favoriser le lien social.

Des bénévoles se déplacent pour offrir une présence humaine ponctuelle à domicile auprès de la personne aidée afin de permettre à l'aidant de s'absenter. Il n'a pas à justifier la raison de son absence.

En aucun cas il ne s'agit de prodiguer des soins, accomplir des tâches ménagères ou élaborer des repas.

Les bénévoles sont présents à domicile, de quelques heures à 2 jours maximum par mois, selon la demande de l'aidant et le degré d'autonomie de l'aidé.

Cette action est gratuite parce qu'elle s'appuie sur un réseau de bénévoles.



<https://www.udaf19.fr/repit-sac-a-dos.php>



LE CONSEIL
de la Coopérative Tiers-Lieux

**Facilitez, ne faites pas à la place !
Le facilitateur est un chef d'orchestre.**

7. HÉBERGER LE PROJET

« Le tiers-lieu n'est pas un lieu extravagant se mettant en avant. Il n'est ni snob, ni prétentieux. Il est avant tout là pour être chaleureux et accepter des personnes de toutes les conditions. »

Ray Oldenburg

Une fois le projet défini, il s'agit de tester et mettre en œuvre les premières activités. Un ou des espaces deviennent alors nécessaires pour donner vie au projet. Selon le contexte et vos besoins, vous allez faire avec l'existant et/ou aménager dans de nouveaux locaux et/ou mutualiser les espaces avec d'autres structures.

Objectifs

- Définir les besoins du projet en termes d'espaces et dans le temps (phasage des activités et des espaces nécessaires),
- Trouver un espace accessible et adapté aux besoins du projet,
- Définir les conditions d'accès au lieu (mise à disposition gracieuse, loyer progressif...),
- Lancer la dynamique et les premières activités susceptibles de mobiliser les habitants.e.s.

Modalités

- Recenser les espaces sous-utilisés ou vacants dans le périmètre d'implantation du projet en lien avec les collectivités, des acteurs publics et privés,
- Réaliser un cahier des charges technique à partir de l'inventaire des besoins,
- Réaliser une étude foncière et architecturale en fonction du projet immobilier,
- Chantiers participatifs pour (ré)aménager l'espace.

FICHE OUTIL

- Programmation des espaces en fonction des usages



Exemple de projet inspirant
La Caravane des aidants



fiche outil :

PROGRAMMATION DES ESPACES EN FONCTION DES USAGES

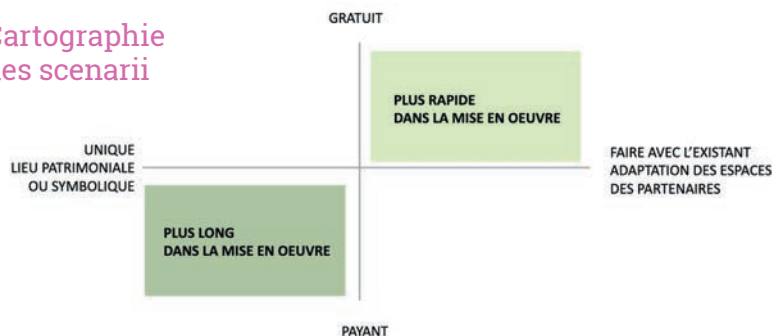
OBJECTIFS

Définir les espaces en fonction des usages pressentis tout en maintenant l'aspect multi-fonctions du projet.

Déroulé

- 1 Déterminer les points forts et faibles de votre bâtiment.
- 2 Déterminer les besoins en espaces avec vos utilisateurs et anticiper les conflits d'usages ou l'absence de réponses.
- 3 Imaginer les scénarii possibles pour inscrire le projet sur le territoire et répondre aux besoins. Prioriser et planifier le déploiement.
- 4 Croiser avec les usages habituels si le lieu est préexistant et identifier les conflits d'usages possibles. Travailler avec une maîtrise d'usage pour qu'une interprétation sur plan ou maquette puisse se faire.
- 5 Répertorier les espaces bâtis disponibles des partenaires.
- 6 Faire des concessions et des compromis.

Cartographie des scénarii



Exemple d'atelier

Objectif : Élaborer un cahier des charges pour rechercher un lieu dédié au projet

- Définir la situation géographique du lieu / son environnement,
- Imaginer les usages du lieu :
 - Comment imaginer les 3 grandes fonctions dans le lieu ?
 - Quels parcours imaginer dans le lieu en se mettant dans son rôle d'utilisateur - acteur ?
 - Comment a-t-on envie de "déambuler" dedans ?
- Que souhaitons-nous ressentir ?
- Qu'est-ce qu'on ne veut absolument pas ?

Pour constituer son programme :

- Recenser et quantifier les usages principaux / usages secondaires
- Penser la modularité / l'évolutivité d'un lieu,
- Qu'est-ce qui est vraiment mutualisable, intégrer la notion de seuil entre privé et partagé,
- Définir les ambiances : zone de bruit / zone de silence,
- Penser l'optimisation foncière de son lieu : trouver l'équilibre entre les espaces occupés et les espaces libres, ne pas vouloir trop de choses pour ne pas étouffer les usagers.

SCENARIO 1 APPROCHE LIEU TOTEM "POUR NE PLUS PASSER À CÔTÉ DU SUJET"

Les modalités

1. Accueil dans des locaux appartenant aux collectivités locales avec loyer progressif, voire gratuité

Prévalence des sites d'implantation pour activer des lieux dédiés aux aidants. Aide au repérage du lieu et du rôle des aidants pour habituer les personnes à fréquenter le lieu quand ils en ont besoin.
Un lieu totem pour les aidants où toutes les ressources sont disponibles.

2. Location de locaux privés

Lieu totem pour les aidants. Vitrine pour défendre leur rôle et les soutenir.

Analyse



FORCES

- Lieu repère (le phare au milieu de la nuit) pour les aidants
- Facilité d'organisation avec coordination minimale
- Créer des habitudes / investissement des aidants plus facile
- Possibilité de créer un parcours aidant dans le lieu
- Proposer plusieurs portes d'entrée



OPPORTUNITÉS

- Lieu central pour réunir les partenaires
- Mieux travailler ensemble et partage des pratiques entre partenaires facilité



FAIBLESSES

- Difficultés à repérer un foncier adapté
- Couverture territoriale minimale
- Importance d'une fonction de coordination nouvelle (travail de centralisation des ressources notamment)
- Groupe d'aidants constitué pour « porter un lieu »



MENACES

- Coût du foncier
- Difficulté à mobiliser du foncier de collectivités



SCENARIO 2

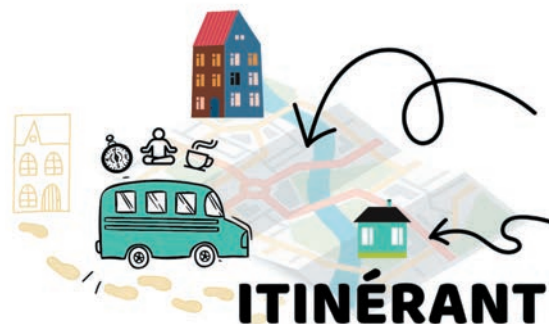
APPROCHE MULTI-SITES

"AU PLUS PRÈS DES AIDANTS"

Les modalités

1. Préfiguration dans un ou des lieux existants (cafés associatifs, tiers-lieux...)

Format ponctuel et itinérant avec des permanences dans les lieux existants et propositions d'activités : permanences et activités téléphoniques et en distanciel. La culture vient aux aidants.



2. On commence par l'itinérance avec une roulotte

On se déplace dans les communes. Nous n'avons pas de locaux. Complète itinérance qui permet d'aller sur les communes très isolées. On se saisit des places publiques pour déplier le café associatif.

3. Lieux existants médico-social ou maisons de retraite ou maison des services publics

S'inscrire dans les établissements médico-sociaux ou à proximité.

Analyse



FORCES

- Présence territoriale renforcée
 - Aller vers les publics
- Modalités qui peuvent se combiner



OPPORTUNITÉS

- Peut être considéré comme un levier pour créer un lieu totem dans un second temps (mobilisation des publics rencontrés)
- Implique d'autres types d'acteurs (cafés associatifs, tiers-lieux...) sur l'accueil d'une programmation dédiée



FAIBLESSES

- Importance des Ressources Humaines (coordination maximale, programmeur et communication)
- Investissement dans du matériel (camion, mobilier...)
- Pas de parcours aidant (proposition partielle)



MENACES

- Pas de lieu vitrine pour les aidants
- Implication des aidants diminuée



PROJET INSPIRANT

LA CARAVANE DES AIDANTS

La Compagnie des Aidants met en place la Caravane « Tous Aidants ».

Depuis 2018, elle met en place une action de terrain d'envergure nationale pour sensibiliser et soutenir les aidants : la caravane « Tous Aidants »

De nombreux proches aidants se sentent stressés, culpabilisés voire épuisés car ils ne connaissent pas toutes les structures et solutions disponibles pour les soutenir. À cela s'ajoute le fait que près de 60% des proches aidants ne s'identifient pas en tant que tel.

Son objectif est d'aller au-devant des aidants afin de répondre à leurs questions et de les orienter vers les structures locales adaptées.

Sa volonté est de leur apporter des solutions concrètes pour faciliter leur quotidien.

Comment ça marche ?

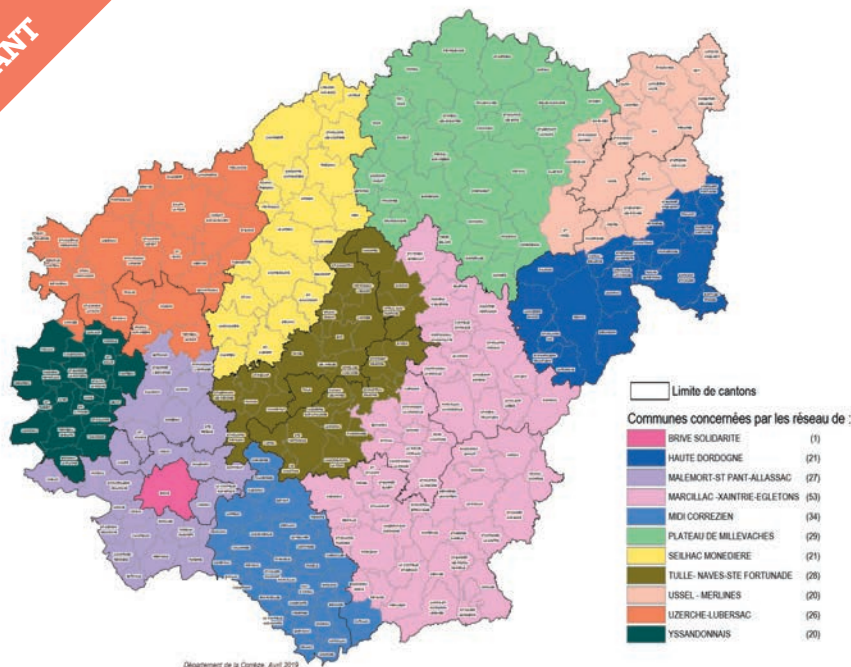
La caravane s'installe durant 3 jours au sein d'un hôpital ou sur une place publique. Ses assistantes sociales accueillent, écoutent et orientent pour répondre aux besoins. Les aidant.e.s trouveront toutes les informations nécessaires sur les solutions et les structures locales. Un temps fort d'inauguration sur chaque étape permet d'échanger avec les élus et les personnalités locales. Grâce au soutien de ses partenaires, chaque édition remporte un vif succès.



LE CONSEIL de la Coopérative Tiers-Lieux

Identifier dans les familles que vous accueillez déjà les métiers exercés et les typologies de travailleurs qui pourraient être intéressés par le tiers-lieu

Désigner un pilote de la démarche légitime et connu des acteurs locaux



RÉSEAUX LOCAUX D'AIDE AUX AIDANTS

Le Schéma Départemental de l'Autonomie 2019-2023 de la Corrèze expose dans le cadre de son Action 1 « Accompagner les aidants et favoriser le répit » les objectifs suivants :

- Structurer le repérage des aidants en sensibilisant et en accompagnant les professionnels au repérage,
- Capitaliser et partager les informations de repérage,
- Assurer le maillage du territoire de services d'aide aux aidants et d'offres de répit et les évaluer,
- Communiquer sur les dispositifs existants,
- Améliorer l'information aux publics et professionnels concernés,
- Promouvoir des réponses innovantes.

Les réseaux locaux d'aide aux aidants

Une dynamique de réseaux au niveau infra départemental, sur un territoire de proximité pour être en adéquation avec la réalité de chaque territoire (offre/besoins), visant l'aide aux aidants en termes d'universalité (aidants de personnes fragilisées par l'âge ou le handicap, quel que soit son âge) et d'équité (une structuration sur un mode opératoire partagé, un pilotage départemental pour couvrir l'ensemble du territoire.)

Aujourd'hui : 10 réseaux locaux sur le territoire départemental (animés par un EHPAD avec l'appui des Instances de Coordination de l'Autonomie et les coordinatrices départementales de l'autonomie (3 agents du Conseil départemental), un réseau spécifique sur le territoire de la Ville de Brive (Brive solidarité) – Un comité départemental.

Chaque réseau mobilise les acteurs de son territoire pour :

- Recenser les actions et dispositifs d'aide aux aidants,
- Organiser le repérage des aidants proches et identifier leurs besoins,
- Communiquer sur son territoire d'intervention sur les dispositifs existants,
- Mettre en œuvre des actions mutualisées d'aides aux aidants.

Les réseaux locaux n'ont pas d'existence juridique - Ils constituent un «laboratoire collaboratif» pour fédérer et favoriser les actions déployées dans le cadre de la politique d'aide aux aidants, informer sur les dispositifs (exemple de communication d'un réseau local ci-joint)..

L'identité et les valeurs de chaque acteur du réseau local sont préservées.

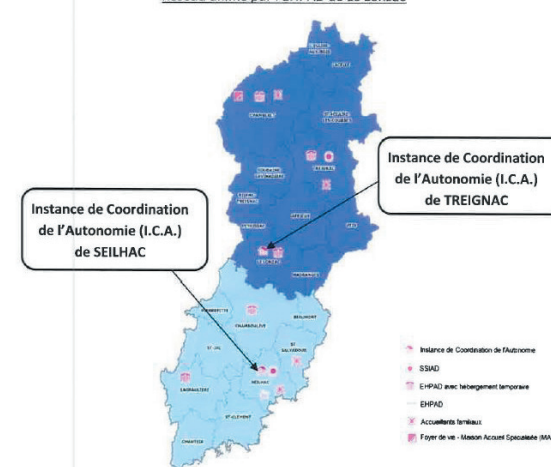
(Pas de logo /pas de portage juridique unique/ pas de site web spécifique). Les actions restent «portées» par les acteurs.

Dans le cadre de la centralisation des informations et de leur mise à disposition, sur la base des diagnostics réalisés au sein des réseaux locaux et par les services de la direction autonomie MPDH, un site internet dédié aux aidants « Mon ADN Aidants » est en cours de construction sur le site internet du Conseil Départemental.

Il permet une recherche intuitive (par filtres : commune, besoin, public) via une cartographie interactive des dispositifs personnes âgées/ personnes handicapées sur le territoire départemental).

RÉSEAU LOCAL D'AIDE AUX AIDANTS SEILHAC-MONÉDIÈRES

Réseau animé par l'EHPAD de Le Lonzac



POINTS INFORMATION / ORIENTATION / PREVENTION / SUIVI PERSONNALISÉ / AIDE ADMINISTRATIVE ET INTERVENTION À DOMICILE

ICA SEILHAC : 05.55.27.07.41 - 2, sente du Picatard - Seilhac
ICA TREIGNAC À LE LONZAC : 05.55.98.89.33 - 4, rue Antoine Deshors - Le Lonzac

LE DÉPARTEMENT

INSTANCE DE COORDINATION DE L'AUTONOMIE DE TREIGNAC & SEILHAC

EHPAD Le Lonzac L'Orée des Bois



<https://www.correze.fr/les-aides-aux-aidants>

1. Les aidants : un seul sujet, des profils différents, des préoccupations identiques, des réponses à adapter.

Les quelques fiches « profil aidant » sont des exemples et ne sont pas exhaustives. Elles permettent de montrer que les leviers pour le répit doivent être adaptés.

Chaque personne mérite une attention particulière car le principe est de placer l'aidant au cœur de la réponse. L'outil permet de construire progressivement l'offre d'activité du lieu partagé et des solutions itinérantes à partir des besoins identifiés, des attentes exprimées, des envies partagées et des ressources apportées par les partenaires.

- Les aidants qui s'ignorent
- Les jeunes aidants
- Les oubliés, invisibles, isolés
- Les aidants salariés
- Les seniors
- Les conscients

ELEMENTS DE VARIABILITÉ QUI PEUVENT DÉCLENCHER DES ALERTES QUANT AUX SIGNES D'ÉPUISEMENTS :

- Acceptation de son rôle,
- Organisation de la délégation,
- Dureté du handicap ou de la perte d'autonomie et degré de vigilance,
- Lourdeurs dans le type d'aide pour l'aidé,
- Lourdeurs pour l'accès aux solutions de répit,
- Lourdeur administrative,
- Vie sociale antérieure,
- Tissu et soutien familial (solo ou en couple) et amical,
- En activité professionnelle ou pas,
- Proximité des services et situation géographique (souvent urbains).

Pour chaque profil, vous sera présenté :

FICHE « PROFIL AIDANT »

D'un côté, le **profil et la personnalité de l'aidant** seront détaillés pour appréhender ses besoins, ses aspirations, son mode de vie, ses capacités...

FICHE « PARCOURS UTILISATEUR »

De l'autre, son **parcours possible au sein du lieu partagé ou des solutions imaginées** y sera expliqué avec la question centrale « Comment accompagne-t-on les aidants dans leur trajectoire personnelle ? » en décrivant chaque étape de la manière suivante :

Détecter

Comment le faire venir ? Par quels moyens, par quels canaux le toucher ?
Comment faire connaître le lieu ? Comment capter les aidants ?

Activer

Comment transformer un visiteur (premier contact) en usager ?
Comment identifier ses besoins pour lui présenter les soutiens et actions existants sur le territoire ?

Ritualiser

Comment le retenir, l'ancrer durablement dans la vie, l'activité du lieu et dans le maintien du lien et de l'accès aux ressources ?

Ressourcer

Comment lui permettre de profiter du lieu comme lieu de répit, de partage et d'ouverture ?

Relayer / Transmettre

Comment l'aidant devient-il à son tour un ambassadeur, un promoteur, un vecteur de communication du lieu ?

PROFIL

« Aidant qui s'ignore et en activité »

Prénom : Laurent

Age : 40 ans

Activité : Chef d'entreprise, Communication

Situation perso : 1 enfant,

Aidant de son épouse avec une pathologie cancer

Lieu d'habitation : Bourg rural (2000 habitants)

Préoccupations (problèmes, attentes, besoins)

- Ne connaît pas les aides existantes d'aide à domicile
- Inquiet pour la santé de sa femme

Ressources (atouts, capacités)

- Une sœur de son épouse
- Infirmière
- Son fils

Valeurs - Aspirations (croyances, modèles,...)

- Famille - Solidarité
- Importance du travail

Modes de vie Modes de consommation (habitudes, comportements)

- Travaille beaucoup
- Sommeil perturbé
- Accompagne son épouse aux rendez-vous médicaux

Leviers - Freins

Argent ★★★★★

Temps ★★★★★

Aide pour la personne ★★★★★

Aide pour l'aidant ★★★★★

PARCOURS

« Aidant qui s'ignore et en activité »

Détecter

- Information sur lieu ressource donné par les infirmières à domicile, lors des rendez-vous médicaux.
- Entretien téléphonique avec des personnes ressources,
- Echange avec des membres de son entourage sur les soutiens proposés
- Message porté par d'autres aidants
- Documentation en libre service

Activer

- Entretien téléphonique,
- Orientation mise en lien avec ligue contre le cancer, assistante sociale de secteur, CCAS et service d'aide à domicile

Ritualiser

- Entretien individuel dans le lieu convivial
- Proposition de luminothérapie pour palier au manque de sommeil

Ressourcer

- Echange avec les autres aidants

Relayer / Transmettre

- Partage de son expérience dans les actions dédiées avec ses collègues, amis, voisins.

PROFIL

« Aidant isolé et conscient de son rôle »

Prénom : Florence

Age : 50 ans

Activité : Sans travail

Situation perso : Mariée, 3 enfants,

Lieu d'habitation : Centre-ville

Préoccupations (problèmes, attentes, besoins)

- Douleurs lombaires importantes
- Aidant génération pivot (s'occupe de ses parents et de ses enfants)
- Dépression
- Pas de diagnostic pour la maladie de son père et maladie de Charcot pour sa mère

Ressources (atouts, capacités)

- Son mari,
- Aide à domicile 5 heures par semaine

Valeurs - Aspirations (croyances, modèles,...)

- Est la fille aînée avec des frères et sœurs éloignés, elle doit être en soutien de ses parents

Modes de vie Modes de consommation (habitudes, comportements)

- A arrêté de travailler pour s'occuper de ses parents
- Est très isolée
- Plus d'activités de loisirs

Leviers - Freins

Argent ★★★★★
Temps ★★★★★

Aide pour la personne ★★★★★
Aide pour l'aidant ★★★★★

PARCOURS

« Aidant isolé et conscient de son rôle »

Détecter

- Une amie lui fait découvrir le lieu convivial pour les aidants
- Recherche d'information sur le web

Activer

- S'inscrit à la formation des aidants, prend conscience de la place qu'elle occupe et des relais possibles
- Entretien individuel dans le lieu convivial
- Echange avec d'autres aidants présents

Ritualiser

- Mise en place de répit à domicile
- Vient plus régulièrement sur le lieu convivial
- Café des aidants
- Formation sur les méthodes de transfert

Ressourcer

- Veut partager sa passion pour la couture dans le lieu
- Participation active au café des aidants
- Est apaisée par la reconnaissance de son rôle

Relayer / Transmettre

- Ancienne salariée d'une librairie. Au décès de sa mère vient s'occuper de l'espace bibliothèque et propose des lectures à voix haute
- Mise en place d'un atelier couture
- Partage de son expérience autour de la formation des aidants, du lieu qui fait venir d'autres personnes

PROFIL

« Jeune aidant »

Prénom : Fleur

Age : 14 ans

Activité : Collégienne

Situation perso : Aidante de son papa

Lieu d'habitation : Agglomération d'une ville

Préoccupations (problèmes, attentes, besoins)

- Est très soucieuse pour son père
- Logement de moins en moins adapté au handicap de son père
- Transport en commun non disponible sur certaines plages horaires
- Besoin d'être écoutée sur ses craintes

Ressources (atouts, capacités)

- 1 tante
- 1 amie et ses parents
- Infirmière
- Aide à domicile
- Médecin
- Professionnel de l'atelier théâtre répit jeunes aidants

Valeurs - Aspirations (croyances, modèles,...)

- Très sportive
- Famille

Modes de vie Modes de consommation (habitudes, comportements)

- Vit seule avec son père
- Scolarisée en 3ème
- Arrêt des activités extra-scolaires
- 2 amies

Leviers - Freins

Argent ★★★★★

Temps ★★★★★

Aide pour la personne ★★★★★

Aide pour l'aidant ★★★★★

PARCOURS

« Jeune aidant »

Détecter

- Professionnels de l'atelier théâtre répit, fréquentation du lieu convivial
- Lien avec les professionnels nécessaires DAC (dispositif d'appui à la coordination)

Activer

- participe aux activités pour les jeunes aidants

Ritualiser

- Besoin d'un suivi psychologique en plus d'une écoute
- Mise en lien avec la maison des adolescents

Ressourcer

- A pratiqué le ping pong en club, mise en place d'une table sur le lieu convivial

Relayer / Transmettre

- Anime un atelier ping pong un samedi tous les 15 jours l'après-midi car la manque de transport ne lui permet pas de se déplacer en soirée

PROFIL

« Aidant senior »

Prénom : Paulette

Age : 70 ans

Activité : Retraitée

Situation perso : Aidante de son mari qui a la maladie d'Alzheimer

Lieu d'habitation : Habite à la campagne

Préoccupations (problèmes, attentes, besoins)

- Son état de santé et celui de son mari se dégradent
- Signes d'épuisement apparaissent

Valeurs - Aspirations (croyances, modèles,...)

- Se doit d'être aux côtés de son mari
- Ne veut pas déranger les enfants

Ressources (atouts, capacités)

- Amis, voisins
- Enfants éloignés géographiquement mais présents au téléphone

Leviers - Freins

Argent ★★★★★

Temps ★★★★★

Aide pour la personne ★★★★★

Aide pour l'aidant ★★★★★

PARCOURS

« Aidant sénior »

Détecter

- Instance de coordination
- Association France Alzheimer

Activer

- Mise en place d'un taxi avec les aides du CCAS de sa commune
- Vient prendre un café dans le lieu
- Ne sait pas utiliser les outils numériques

Ritualiser

- Découvre la sophrologie
- Lien vers des ateliers de médiation numérique
- Découverte des maisons de services publics

Ressourcer

- Participe à l'atelier couture mensuel

Relayer / Transmettre

- Diffuse les flyers autour d'elle
- Communique sur le lieu dans sa commune



Et après ?

Il n'y a pas un aidant dans la même situation. Et c'était bien toute la difficulté du projet porté par l'Adapei de la Corrèze. D'emblée, affronter le sujet seul était impossible. Vous trouverez ici les enseignements du travail collaboratif que nous avons engagé aux côtés de l'Adapei et de ses nombreux partenaires. Vous ne trouverez pas de recommandations techniques avec tous les schémas de validation propres aux établissements de santé et du médico-social. Nous avons fini par nous en affranchir, laissant la place à l'écoute, la construction collective d'une réponse aux multiples visages.

Expérimenter dans le cadre de l'Appel à Manifestations d'Intérêt de la Région Nouvelle-Aquitaine sur le sujet des aidants est un vrai défi. Le droit à l'erreur que suppose l'expérimentation a été écarté, le processus d'amélioration continue préservé.

L'importance des aidants révèle que nous sommes passés dans une période de transition générationnelle où toutes les formes de solidarités nouvelles seront bienvenues. Inclure le handicap dans la société pour faire levier sur la situation des aidants restera prioritaire. Avant d'atteindre ce but ultime, faire équipe avec les aidants nous a paru être une première étape à pleins d'endroits :

- en les intégrant dans la recherche-action en tant que contributeur, acteur et expert,
- en les posant comme un axe stratégique transversal de l'Adapei de la Corrèze,
- en dépassant les silos des structures (handicap, vieillissement, maladies spécifiques...) et les reconnaître tous sans distinction.

Depuis 3 ans, la Coopérative Tiers-Lieux opère et organise le volet recherche pour :

- capitaliser sur l'expérience des acteurs et identifier les leviers ainsi que la faisabilité des réponses apportées,
- animer les séances de travail collectives,
- collecter et analyser des données (enquête, entretiens...),
- publier ce rapport dédié à l'essaimage pour d'autres acteurs du médico-social.

Espérant que cette dynamique trouve écho ailleurs et partout !

Lucile Aignon
Directrice générale
Coopérative Tiers Lieux

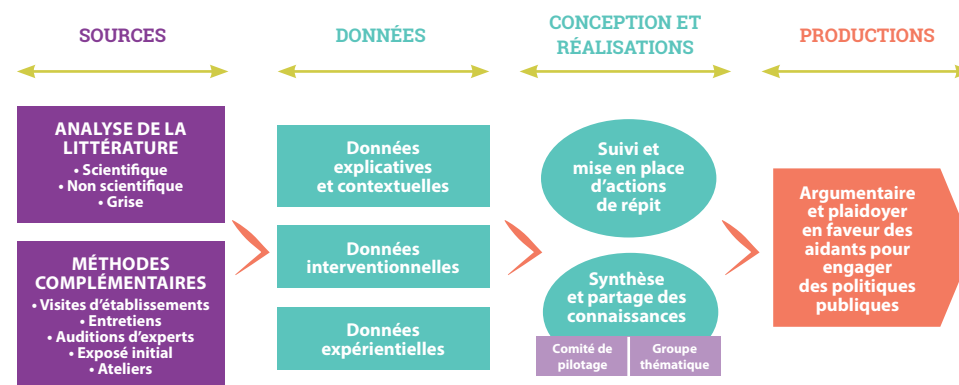
2. Processus de réalisation

2.1. En collaboration avec l'Adapei de la Corrèze

La Coopérative Tiers-Lieux a travaillé de façon associée au projet porté par l'ADAPEI dès son origine et de façon partenariale. Elle s'est basée sur une veille partagée, de l'immersion sur sites et une forte implication dans la relation avec l'équipe en charge du projet-pilote.

L'approche méthodologique de la recherche-action a été conduite et révisée en lien étroit avec les équipes de l'Adapei de la Corrèze. Les confinements successifs et les interventions d'urgence ont retardé les modalités de rencontres mais pas les travaux. Les échanges ont pu se poursuivre avec les acteurs en visioconférence facilitant parfois les interventions de structures plus éloignées comme JADE basée à Paris ou AutonomLab à Limoges. Les interventions hybrides (distanciel et présentiel) ont été favorisées pour inclure le plus d'acteurs possibles et faciliter l'interconnaissance.

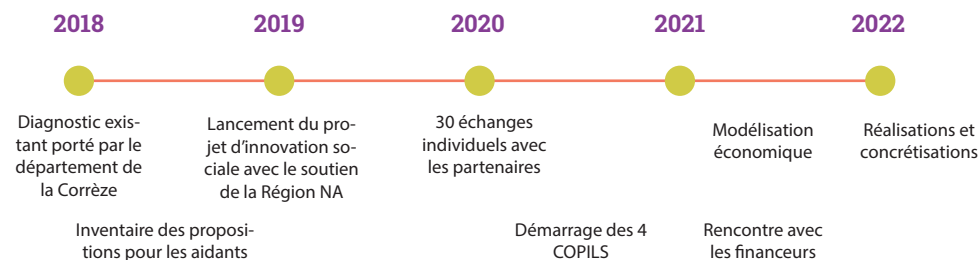
Schéma de l'approche générale conduite de façon itérative



2.2. Le temps long nécessaire à toute coopération

Prendre conscience des enjeux pour les aidants, les intégrer et les « digérer » pour imaginer une suite à donner ne prend pas 2 minutes en se tapant dans la main. La fabrication de solutions dédiées a répondu aussi aux besoins de se mettre en cohérence les uns avec les autres. Ce temps long a permis de développer une réponse complémentaire structurante pour les acteurs, et intégrée dans la vie des aidants grâce à ses multiples entrées.

Timeline du projet



Pour ce faire, nous avons réalisé :

- plus de 30 entretiens qualitatifs individuels,
- plusieurs débats collectifs,
- 4 assemblées élargies,
- 10 ateliers de travail thématiques,
- la collecte des récits des aidants,
- la collecte des contributions et des avis sur le projet.

2.3. Un cadre large pour expérimenter

A. Objectifs de l'expérimentation

L'expérimentation a pour but de :

- renforcer l'aide aux aidants à travers une constellation de lieux aux fonctions variées correspondant au profil et parcours des aidants : ressources, tremplin, répit, épanouissement, réalisations...
- apporter des réponses en terme d'activités et de services aux aidants : appui psychologique, accès aux droits, centre de ressources, services du quotidien...

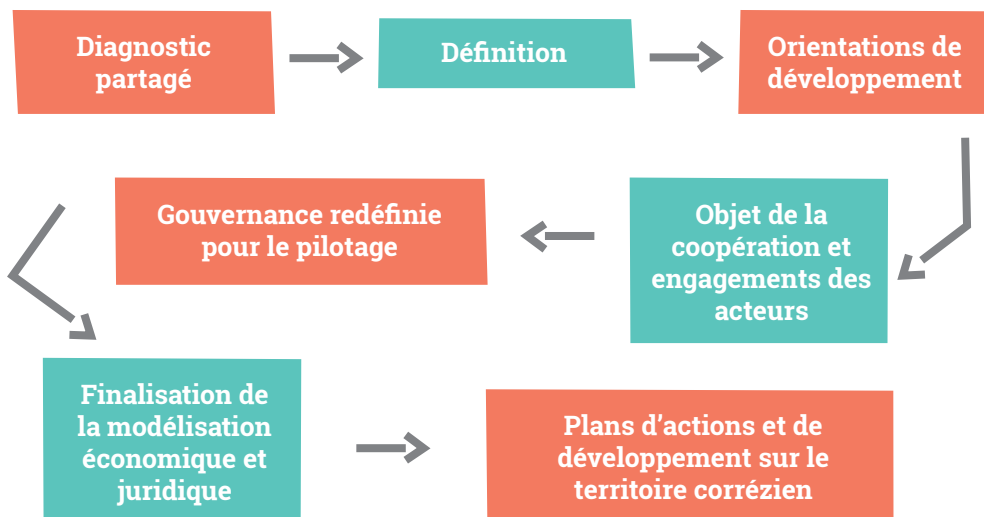
B. La désignation d'un pilote de l'expérimentation

L'un des enjeux pour la réalisation du projet, c'est un pilote de l'expérimentation qui est une fonction peu commune dans le secteur médico-social, notamment parce qu'il doit être en capacité de :

- porter le sujet au niveau stratégique et politique au sein de la structure,
- connaître cette dimension spécifique de l'aidant qui n'est pas le cœur de métier du secteur,
- positionner la structure vis à vis de partenaires extérieurs.

C'est la Vie Associative qui a pris en charge l'expérimentation en associant la Direction Générale dans les étapes clés du projet. Un binôme «Aide aux aidants» et «Directions Générale et Vie Associative» a pu couvrir l'ensemble des fonctions nécessaires et faire la jonction entre directions de pôles, professionnels de terrain, partenaires publics et privés.

C. Les étapes du projet



3. La coopération comme levier de développement

3.1. Faire à plusieurs ce qu'on ne peut pas faire tout seul

L'aidant est demain un enjeu commun tant leur condition est déterminante pour la société.

Croiser les regards sur le sujet des aidants est essentiel dans le projet pour prendre en compte toutes les dimensions y compris celles qui sont implicites en intégrant :

- les aidants,
- les salariés / professionnels,
- le comité de direction,
- les associations :
 - autour du maintien à domicile (livinglab, et acteurs de terrain...),
 - autour des maladies spécifiques,
 - du handicap,
- les groupes d'entraide mutuelle,
- les institutionnels (mairies, Département, Agence Régionale de Santé, Région),
- associations nationales et régionales dédiées.

Faire ensemble pour renforcer l'action et avoir un impact réel en faveur des aidants est aussi une méthode de développement forte du projet. Au vu de l'ampleur de cet enjeu sociétal, le risque de dispersion guette. Coopérer pour mieux agir en déterminant :

- le rôle et les fonctions de chacun dans le projet (cartographie des acteurs par fonction à couvrir),
- les engagements de chacun à mettre en commun (financier, ressources humaines, locaux...),
- le degré de mutualisation des fonctions d'accueil et de coordination,
- l'ambition de l'essaimage pour que chacun des acteurs puissent s'approprier le projet et en faire sien.

Surtout, c'est un **marqueur essentiel** pour les institutions publiques de voir que le sujet est consensé collectivement.

3.2. Ouvrir des instances de concertation fortes

Le Comité des partenaires a été élargi volontairement pour les raisons évoquées plus avant. Il avait pour rôle de livrer l'avancée du projet, entrer dans une démarche ouverte de discussion autour des actions et de la stratégie.

Les groupes de travail, sous forme d'ateliers ou de discussions ouvertes et guidées ont permis de travailler plus spécifiquement sur :

- le lieu partagé et ses différentes fonctions,
- les usages et équipements à prévoir,
- besoins des acteurs du bien-être,
- l'accès à la culture,
- la sensibilisation de la société civile à l'accueil du handicap,
- la relation avec les tiers-lieux,
- le café associatif,
- les aidants,
- la programmation des activités dans le lieu,
- le pôle ressources pour les aidants.



fiche outil :

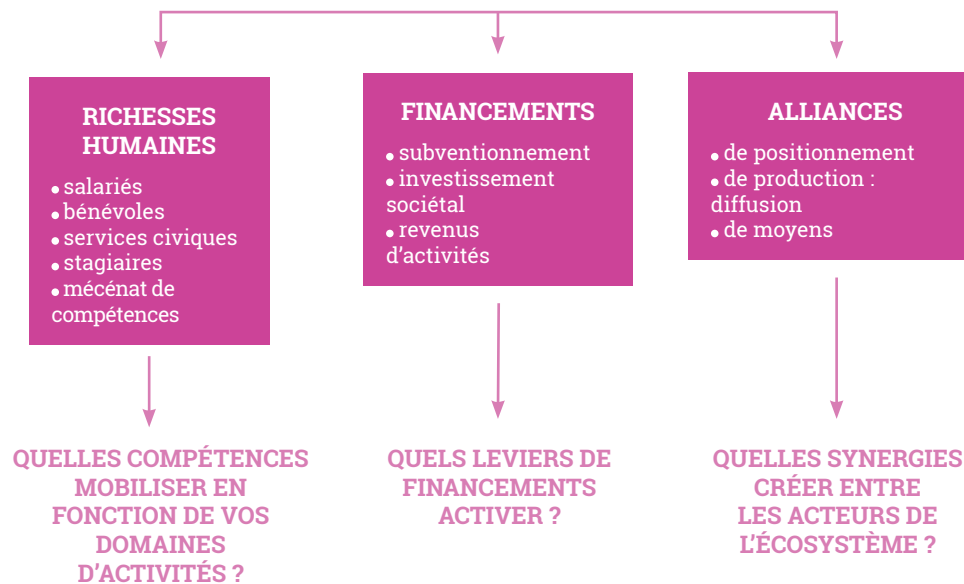
DÉFINIR UNE AMBITION RÉALISTE POUR L'ÉVOLUTION DU MODÈLE ÉCONOMIQUE ET IDENTIFIER LES LEVIERS

PROBLÉMATIQUES

Quels sont les scénarii possibles d'évolution de mon modèle en lien avec la vision stratégique à 3-5 ans des missions ? Quelle est l'ambition à terme ?

Les 3 leviers des modèles socio-économiques associatifs

MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE



Ces instances ont toutes eu un rôle dans la décision en induisant le consensus trouvé lors de nos rencontres. L'arbitrage étant réservé à l'Adapei de la Corrèze, elle n'a pas été dans l'obligation de trancher sur les orientations du projet pour le moment. Le financement des collectivités territoriales et d'État, l'engagement des partenaires seront déterminants demain pour imaginer un nouveau format de gouvernance permettant à chacun de s'approprier le projet et d'intervenir concrètement dans la solution.

La première étape consiste à constituer un accord de consortium pour démarrer, et imaginer une structuration associative dans un deuxième temps quand le projet aura été éprouvé et validé dans l'action.

3.3. Garder le sens du projet, le ferment de la coopération

Les acteurs et notamment les aidants ont stabilisé ce qui relève des ingrédients indispensables / impératifs pour maintenir le sens du projet et la mise en œuvre des valeurs et des ambitions :

- Maintenir le lieu de convivialité comme le cœur du projet qui fédère, créer des liens et rassembler. Il doit avoir un rôle de «centrifugeur», de «repère», de «phare», de «totem», de «lieu référence»,
- Associer les ressources satellites (partenaires, autres lieux...) en complément du lieu cœur,
- Aller vers / démarche d'accueil itinérant,
- Ouvert à tous les aidants,
- Les aidants acteurs du lieu,
- Combinaison des acteurs inter-associatif sur plusieurs plans :
 - Orienter vers ce qui existe,
 - Dans l'appropriation du lieu,
 - Une stratégie de communication collective,
 - Une planification stricte pour permettre une meilleure coordination et un repérage pour les aidants, une périodicité régulière avec des outils communs (agenda..),
- Un noyau ouvert pour faire adhérer et entrer de nouveaux acteurs,
- La formation des bénévoles à l'accueil,
- Des accès facilités (bus, parking...).

La fiche action ci-contre sur les modèles socio-économiques des structures de l'économie sociale et solidaire dont l'Adapei de la Corrèze fait partie montre que l'accès aux appels à manifestations d'intérêt et le recours aux subventions ne sont pas les seuls leviers.

La création d'alliances avec d'autres structures et la contribution bénévole sont à prendre en compte demain dans l'organisation de l'aide aux aidants ; l'intérêt général ayant montré qu'il pouvait être un moteur de l'engagement.

4. Le rôle des structures médico-sociales et des politiques publiques en faveur des aidants

4.1. S'engager en faveur des aidants = sortir de son cadre de référence

Les réponses à apporter aux aidants ne relèvent pas que d'une offre de répit diversifiée. Elle réside aussi dans la relation et dans le respect des attentes exprimés.

En l'occurrence, les structures médico-sociales peuvent jouer un rôle dans :

- le développement d'une approche systémique de l'aidant et de ses besoins,
- la préservation de qualité de la relation humaine entre aidant et professionnels en minimisant notamment le nombre d'interlocuteurs,
- le fait de rendre l'aidant acteur de sa condition et en faire une priorité.

C'est pourquoi, nous pouvons affirmer qu'il s'agit bien d'une décision politique forte de la part des directions de structures médico-sociales. Cet engagement sous-entend qu'elle se diffuse dans les pratiques des professionnels sur le terrain et ne reste pas sous la houlette d'un service dédié.

Cette coopération opérée avec des acteurs extérieurs doit être investie de la même façon en interne auprès des différents services soit par l'intermédiaire de petites actions «déclic», soit discutée au sein de la commission «éthique» ou «relation aux usagers», soit par des ateliers avec les sous-directions et les professionnels de terrain.

4.2. Les professionnels, les lanceurs d'alerte

Ils sont en première ligne ; leur rôle dans la détection des fragilités des aidants est premier. Déjà en relation avec l'aidé et dans la compréhension des difficultés, les professionnels de terrain ont un accès de proximité aux aidants que personne d'autre ne possède.

Associer l'aidant dans l'accompagnement de l'aidé et ne pas «le laisser sur la touche» permet aussi de le rendre acteur et partie prenante d'une équipe coordonnée.

Sensibiliser les professionnels du secteur est donc essentiel pour mieux faire équipe avec les aidants. Les aidants sont donc à un poste clé pour les professionnels. Cependant, ce travail en binôme atteint des limites assez rapidement. Limiter leur rôle à la détection et à le processus d'accompagnement de l'aidé est déjà un axe d'amélioration majeur recommandé par la Haute Autorité de Santé.

4.3. Organiser et financer le relais des professionnels

Plusieurs modalités sont posées pour aider les professionnels à rester concentrés sur l'aidé :

- créer des rencontres-rituels pour prendre en charge les aidants en souffrance,
- créer un numéro vert pour les aidants (accueil téléphonique),
- s'appuyer sur le service d'aide aux aidants (à minima en avoir connaissance),
- organiser des séances de travail pour partager entre professionnels sur leurs pratiques et leurs postures en lien avec le service d'aide aux aidants.

Cela sous-entend que les structures médico-sociales investissent dans un poste dédié en capacité de décharger les professionnels. Leur rôle n'impacte pas directement le service ou l'offre proposée mais travaille à son maintien et sa qualité.

De la même façon que le handicap trouve peu sa place dans les budgets des collectivités car il est réparti dans l'ensemble des directions, l'aide aux aidants subit les mêmes desiderata. Il n'est pas en autonomie budgétaire. Dédier un budget spécifique à l'image des fonctions supports transversales des organisations serait un formidable levier.

4.4. Opérer une démarche de changement organisationnel pour prolonger l'ambition

Après trois années aux côtés des acteurs, nous avons pu constater que ce projet d'innovation sociale concomitant avec une restructuration de l'Adapei de la Corrèze avait permis de changer la façon de fonctionner notamment en impliquant les acteurs.

La participation des aidants est un choix éthique qui en dit long sur la démarche politique. Favoriser la pair-aidance et le pouvoir d'agir des proches aidants permet de déléguer à ceux qui peuvent s'en emparer et de les laisser adapter les solutions. Redonner des capacités à être et faire des aidants, c'est l'inverse de décider d'en haut.

4.5. Donner une place à la recherche-action dans l'organigramme

L'amélioration continue, l'expérimentation, la démarche qualité, le recherche et développement, peu importe comment on l'appelle, le secteur médico-social a besoin de s'adapter et donc de changer.

Occuper l'organigramme est un marqueur politique qui permet de gérer à la fois :

- les relations au territoire,
- les processus logistiques,
- la coordination des coopérations qui demande à être entretenue comme un feu dans l'âtre,
- l'investigation de nouveaux champs tels que les développements techniques permettant d'améliorer la vie quotidienne, l'inclusion du handicap...

La recherche-action est une démarche et une méthodologie de recherche scientifique qui vise à mener en parallèle et de manière intriquée l'acquisition de connaissances scientifiques et des actions concrètes et transformatrices sur le terrain. Ce double objectif est souvent associé à une réflexion critique. La recherche-action est un moyen efficace de s'auto-déterminer sur les sujets nouveaux si elle est portée politiquement et soutenue par des indicateurs probants pour les aidés.

L'identification du facilitateur / innovateur en interne (approche métier facilitateur) est déterminant et doit être lui aussi considéré comme un chef d'orchestre entre professionnels de terrain, directions et laboratoires.

4.6. Développer les politiques publiques dédiées

La pertinence de l'intervention publique n'est plus à démontrer. Certains acteurs publics se sont déjà saisis sur le sujet des aidants. Étant donné l'ampleur de la population concernée et les éléments de variabilité de l'aide à apporter, il convient de travailler sur l'efficacité et la mise en cohérence des politiques publiques pour qu'elle puissent :

- financer les expérimentations et solutions de répit tous secteurs confondus,
- faciliter l'hébergement des projets par la mise à disposition de bâtiments,
- prendre en considération l'effort d'inter-médiation nécessaire développé par les structures,
- structurer l'écosystème d'acteurs dans une forme d'auto-gestion territoriale.

5. Les effets recherchés du décroïsonnement

« La culture comme sas de décompression... »

M. T.

5.1. Auprès des acteurs de la culture

À l'instar de la SCIC Culture et Santé qui a travaillé sur l'impact de l'accès à la culture dans les établissements sanitaires en Région Nouvelle-Aquitaine auprès des patients mais aussi des professionnels de santé, l'Empreinte, Scène Nationale Brive Tulle a identifié que les équipements culturels pouvaient être des lieux de ressourcement et des sas de compression.

Le travail d'atelier théâtre-répît initié pour les Jeunes Aidants par l'Adapei de la Corrèze auprès de 5 jeunes filles a aussi démontré que l'expression artistique était un exutoire et un moment de répît qui ne portait pas son nom. Impliquer les compagnies dans les questions de handicap, ouvrir ses équipements culturels en pensant au couple aidant - aidé sont aussi des solutions parallèles essentielles pour faire de la culture un objet de répît.

5.2. Auprès des tiers-lieux, cafés associatifs

Le projet a été pensé dans une optique de délocalisation et d'intégration avec les acteurs existants pour permettre aux aidants de s'inscrire dans des espaces de mixité.

C'est pourquoi, il nous apparaît essentiel d'inscrire demain le projet davantage en lien avec :

- les cafés associatifs sur lesquels greffer les fonctions ressources et activités spécifiques,
- les tiers-lieux dans lesquels certains profils d'aidants pourraient trouver un lieu d'expériences professionnelles et de liens sociaux à travers les projets et le travail.

En dehors de ces possibilités, il semble prioritaire de pouvoir :

- les sensibiliser à l'accueil du handicap et l'écoute de l'aidant,
- travailler à une stratégie commune en intégrant leur propre programmation.

Le transfert des savoirs, savoir-faire et savoir-être des structures médico-sociales aux lieux de droits communs - commerçants, tiers-lieux et lieux de médiation numérique est l'un des axes d'essaimage qui permettrait la prise de relais sur certains territoires ou de certains profils d'aidants.

5.3. Auprès des autres acteurs investis dans le champ du médico-social et des aidants

L'incidence interne de la prise en compte des aidants se mesure aussi dans les actions auprès des aidants-salariés des structures médico-sociales notamment en travaillant en lien avec les CSE. C'est un devoir d'exemplarité, mais c'est avant tout pertinent dans le sens où les aidants développent des capacités et des compétences qui les dirigent naturellement vers le secteur.

Prendre en compte les horaires et adapter la vie professionnelle aux aidants-salariés permet de les reconnaître dans leur rôle et de les aider à trouver un équilibre entre les temps personnels et professionnels.

5.4. Auprès des familles pour dépasser les tabous

Les jeunes aidants sont encore dans l'angle mort dans la considération des proches aidants aujourd'hui. Lever le voile sur l'existence des jeunes aidants en les soutenant est une urgence de santé publique qui doit être portée collectivement et devenir un des axes forts du projet HOLÀ. Partenaire de l'association nationale JADE, l'Adapei de la Corrèze cherche en développant du théâtre-répît auprès des jeunes aidants à éviter la dé-socialisation, le décrochage scolaire, et préserver leur santé physique et psychique. Cette problématique a également été repérée à l'Université de Brive-la-Gaillarde, il a donc été convenu que les membres de la coopération pourraient intervenir pour sensibiliser les étudiants à la place qu'occupent les proches aidants, les jeunes aidants et leur présenter les actions de soutien qui existent sur le territoire.

« Pour compléter les aides techniques déjà mises en place, l'aidant se trouve être le principal coordonnateur environnemental de l'aidé. Le partage de l'expérience de chacun amène forcément de nouvelles solutions personnelles à exploiter. »

Mme M., aidante

En conclusion

Plusieurs actions pour nourrir le développement de ses projets d'innovation sociale ont été identifiées :

- **FAVORISER LES COOPÉRATIONS TERRITORIALES** via une culture professionnelle renouvelée, pour plus d'horizontalité et de participation de chacun.e quels que soient les statuts et les postures parfois concurrentes,
- **EXPÉRIMENTER DE NOUVELLES MODALITÉS DE GOUVERNANCE** qui sortent des logiques associatives traditionnelles et permettent d'associer un large éventail d'acteurs,
- **INVENTER DE NOUVELLES PRATIQUES** et former des professionnels garants de cette nouvelle culture professionnelle et de ces nouvelles pratiques professionnelles,
- **INVESTIR ET DOCUMENTER DES PROJETS D'INNOVATION TERRITORIALE** autour des besoins auxquels les associations peinent à répondre seules aujourd'hui,
- **INVENTER ET STRUCTURER LES POLITIQUES PUBLIQUES** autour des aidants :
 - en finançant les expérimentations et solutions de répît tous secteurs confondus,
 - en facilitant l'hébergement des projets par la mise à disposition de bâtiments,
 - en prenant en considération l'effort d'inter-médiation nécessaire développé par les structures,
 - en structurant l'écosystème d'acteurs dans une forme d'auto-gestion territoriale.

Aidant,

c'est un petit mot banal, anodin, presque innocent...et pourtant...

Aidant, on le devient brutalement un jour, suite à un diagnostic, à un accident...

C'est un choc, une violence extrême, car c'est un très proche qui est touché ... C'est la vie d'avant avec sa part d'insouciance qui s'arrête définitivement...et une autre vie qui commence avec son poids de responsabilité que l'on endosse tant bien que mal, on n'a pas le choix...

Alors bien sûr, être aidant, c'est pour chacun une histoire singulière, qui va s'écrire avec des hauts et des bas, des avancées et des retours en arrière, des espoirs et des désillusions... mais pour tous, les mêmes obstacles, les mêmes dangers qui menacent en permanence le fragile équilibre que l'on essaie quotidiennement de mettre en place...

L'épuisement physique et moral du à trop de contraintes et de charges à assumer, l'isolement progressif et la sensation d'être irrémédiablement seul pour porter un fardeau bien lourd, la désespérance liée à trop de déceptions où à trop de mauvaises nouvelles, les questionnements sans réponses, les angoisses existentielles...

Parfois, c'est une famille entière qui devient aidante... et c'est précieux... mais pas question de s'appuyer trop fort sur l'autre, de peur de le voir « couler »...alors on serre les dents, et on assure...

Et parfois on est vraiment seul... et l'isolement rend la charge et la responsabilité tellement plus lourde encore...

Un aidant, c'est donc une personne à la sensibilité exacerbée, à l'emploi du temps extrêmement chargé, un mélange de force incroyable et d'immense fragilité, quelqu'un qui s'est mis entre parenthèse pour concentrer son énergie vitale sur l'accompagnement qu'il assure, un héros de l'ombre, un héros du quotidien...

Comment alors apporter de l'aide à quelqu'un qui n'en demande pas, tout simplement parce qu'il n'y pense même pas, il n'est pas le sujet ... !et pourtant, si il craque, que de conséquences...

C'est dans ce contexte là que le lieu partagé destiné aux aidants, tel que nous l'avons petit à petit imaginé ensemble, prend tout son sens en proposant une réponse adaptée et riche à cet enjeu sociétal majeur qu'est le soutien des aidants familiaux.

Par sa triple entrée (lieu de ressources partagées, lieu d'activités de répit, café associatif), il permet à chacun, en fonction de son histoire personnelle, de l'état d'avancement dans sa trajectoire d'accompagnant, de ses besoins du moment ...de faire le pas nécessaire pour entrer dans cet espace afin d'y trouver ce qui pourra se révéler une aide précieuse à l'instant T :

- peut-être une aide technique, concrète dans l'espace ressource
- peut-être une activité de répit pour se recentrer un instant sur soi
- peut-être pour goûter simplement un moment de pause, entre pairs, autour d'un café, d'une discussion, d'une rencontre...

Un lieu ouvert, où la sensation de bien-être est immédiate, grâce à un accueil chaleureux et empathique, où on se sent reconnu et bienvenu, que l'on soit seul où avec la personne que l'on accompagne, un lieu où l'on se sent accueilli et accueillant, hôte autant qu'invité, une petite escapade loin des contraintes du quotidien, une vraie bouffée d'air !!!

Bref, un lieu où l'on redécouvre le plaisir du lien social

Différents mais ensemble !!!

Parce que aucune structure, aucun service ne pourront jamais remplacer l'attention pleine d'amour et la présence au quotidien d'un aidant familial...

Lettre de Mme D.



Un grand merci
pour la participation et
la mobilisation de tous

